

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA
LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES,
DE LA FAUNE ET DES PARCS**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2023-2024

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

**OPPOSITION OFFICIELLE
Cahier #2**

Avril 2023

QUESTION PARTICULIÈRE N° 100

État de situation, au 31 mars 2023, de la mise en place d'une stratégie de modernisation des systèmes de récupération de contenants de boissons en fin de vie au Québec.

Cette question sera répondue par RECYC-QUÉBEC.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 101

En 2022-2023, détailler les mesures mises en place par le ministère afin de bonifier l'offre de service des centres de tri et d'augmenter l'efficacité de ceux-ci ainsi que les sommes dépensées en 2022-2023. Fournir les prévisions budgétaires liées aux coûts de ces mesures pour la mise en place et pour la pérennisation des actions en 2023-2023 et pour les années subséquentes.

Cette question sera répondue par RECYC-QUÉBEC.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 102

Fournir, pour 2022-2023, le montant des frais de gestion et des autres dépenses liés au régime de compensation ainsi que ceux de Recyc-Québec.

Le montant des frais de gestion et des autres dépenses liés au régime de compensation des organismes municipaux ainsi que ceux de RECYC-QUÉBEC sont calculés sur la base d'une année civile. Ce sont les entreprises contributrices au régime de compensation qui assument ces coûts.

Les municipalités se sont vues accorder une indemnisation de 15,11 M\$ en 2022 pour les frais de gestion et les autres dépenses connexes encourus en 2021. Quant à RECYC-QUÉBEC, le montant équivaut à 3 M\$, soit le maximum prévu par règlement.

Les frais de gestion et d'étude d'Éco Entreprises Québec (ÉEQ) s'élèvent à 10,6 M\$ pour l'année de compensation 2022 (basée sur les coûts 2021). Ceux de RecycleMédias s'élèvent à 197 615 \$.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 103

Fournir l'évaluation du pourcentage de matières orphelines, récupérées par les services municipaux et indiquer les démarches de Recyc-Québec et du Ministère pour élargir le régime à d'autres matières orphelines. Fournir les résultats de l'étude produite en 2019 concernant le taux de matière non visée dans la collecte sélective.

Les matières orphelines, ou non visées, représentaient en 2018, 13,2 % des matières récupérées par la collecte sélective municipale en baisse par rapport à 15 % en 2014.

La plus récente étude de caractérisation des matières visées et non visées par le régime de compensation pour la collecte sélective municipale a été complétée en 2018. À la lumière de cette étude, le taux de matières non visées est passé de 13,2 % à 12,9 %, soit une baisse de 0,3 %.

La plus récente modification du *Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles* est en vigueur depuis juin 2022 et propose un nouveau calcul de compensation pour s'adapter à la période de transition vers le système modernisé de collecte sélective qui sera pleinement en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2025. Le pourcentage de 6,45 % continuera de s'appliquer pour l'année de compensation 2023. Pour les compensations 2024 et suivantes le taux de compensation est basé indirectement sur ce même taux. .

QUESTION PARTICULIÈRE N° 104

En 2022-2023, les actions par le ministère pour la mise en place d'un système de traçabilité des sols contaminés. Tout avis, études, analyses relatives au projet de traçabilité des sols contaminés par GPS. Détailler les prévisions budgétaires étant associées aux mesures qui seront mises en place. Fournir également le coût des contrats octroyés pour la mise en place du système ainsi que le nom des entreprises ou organismes récipiendaires des contrats.

La mise en vigueur du Règlement s'est effectué de façon progressive afin d'assurer une gestion adéquate du changement. Depuis le 1^{er} janvier 2023, la traçabilité des sols contaminés est obligatoire via le système gouvernemental Traces Québec pour tous les sols contaminés excavés au Québec.

Voici le détail des coûts des contrats octroyés pour la mise en place du système ainsi que le nom des entreprises ou organismes récipiendaires des contrats :

	Montant versé 2019-2020	Montant versé 2020-2021	Montant versé 2021-2022	Montant versé 2022-2023	Dépense engagée 2023-2024
Réseau Environnement	273 750\$				
Attestra		2 080 037\$	1 059 835\$	536 328\$	893 880\$

QUESTION PARTICULIÈRE N° 105

État de situation complet quant à la décontamination des terrains de l'Est de Montréal. Fournir la liste des sites identifiés à décontaminer, la liste des projets de décontamination en cours et de ceux qui débiteront en 2023-2024.

Le MELCCFP ne détient pas les informations permettant de répondre à cette question.

Depuis l'entente survenue en 2018 entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec, c'est la Ville de Montréal qui fait le suivi de la réhabilitation des terrains de l'Est de Montréal et qui administre l'aide financière accordée par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) pour la décontamination de ces terrains. Le MEIE effectue également le suivi de ce programme.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 106

Toujours en lien avec la décontamination des terrains de l'Est de Montréal, veuillez nous fournir les montants dépensés et ventilés en 2022 pour chaque terrain décontaminé dans l'Est de Montréal.

Le MELCCFP ne détient pas les informations permettant de répondre à cette question.

Depuis l'entente survenue en 2018 entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec, c'est la Ville de Montréal qui administre l'aide financière accordée par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) pour la décontamination des terrains de l'Est de Montréal. Le MEIE effectue le suivi de ce programme.

Ainsi, ce programme de subvention ne fait pas l'objet d'un suivi de la part du MELCCFP.

Dans le cadre du Plan climat, afin de financer des - mesures concrètes de lutte contre les changements climatiques - dans la Métropole, veuillez indiquer le nombre de bornes de recharge publiques déployées et installées, incluant les sommes dépensées pour 2022-2023

La subvention provenant du Fonds d'électrification et de changements climatiques pour la réalisation de mesures du plan climat de la Ville de Montréal prévoit l'installation de 800 bornes de recharges publiques d'ici le 31 mars 2025, avec un budget de 18,6 M\$ pour cette mesure.

Voici les données d'installation (au 30 mars 2023) :

- Nombre de bornes installées : 206
- Nombre de bornes mises en opération : 156

Selon les informations transmises par la Ville de Montréal le 30 mars 2023, une vingtaine de bornes ont été raccordées au réseau d'Hydro-Québec et seront mises en opération sous peu, tandis qu'une trentaine sont en attente du raccordement par Hydro-Québec pour être ultérieurement mises en opération.

Du point de vue des données financières (au 27 mars 2023) :

- Dépenses réelles par la Ville de Montréal: 3 144 842\$

Liste des urgences environnementales qui ont nécessité l'intervention du ministère.
Ventiler par type d'activité :

- a. liste des cas;
 - b. date;
 - c. coûts cumulés de l'intervention pris en charge par l'État au 31 mars 2023;
 - d. montants réclamés aux fautifs pour 2022-2023;
 - e. articles de loi et/ou de règlement impliqués;
 - f. cas ayant nécessité l'intervention de la Santé publique.
-

Le registre des interventions peut être consulté sur le site internet du ministère :

https://www.environnement.gouv.qc.ca/ministere/urgence_environnement/index.asp

QUESTION PARTICULIÈRE N° 109

Nombre de certificats d'autorisation délivrés par le Ministère concernant l'exploration ou l'exploitation de pétrole conventionnel ou de pétrole non conventionnel, de gaz conventionnel et de gaz non conventionnel au Québec. Liste des entreprises ou des personnes à qui ils ont été délivrés. Ventilation par entreprise ou par personne et par région. Fournir la date de chacun des certificats octroyés.

Le gouvernement du Québec a adopté en avril 2022 le projet de loi visant principalement à mettre fin à la recherche et à la production d'hydrocarbures ainsi qu'au financement public de ces activités. Il n'y a donc eu aucune autorisation délivrée en 2022-2023.

Nombre d'avis de non-conformité à la Loi sur la qualité de l'environnement émis par le ministère pour les travaux de recherche d'hydrocarbures depuis 2010. Ventiler par puits.

En 2022-2023, le MELCC a notifié quatre avis de non-conformité à la Loi sur la qualité de l'environnement pour les travaux de recherche d'hydrocarbures.

Depuis le 23 août 2022, la *Loi mettant fin à la recherche d'hydrocarbures ou de réservoirs souterrains, à la production d'hydrocarbures et à l'exploitation de la saumure* (LMF) interdit sur tout le territoire québécois :

- la recherche et la production d'hydrocarbures;
- l'exploitation de la saumure;
- la recherche de réservoirs souterrains lorsqu'elle est faite dans l'intention de rechercher, de stocker ou d'exploiter des hydrocarbures ou de la saumure.

Avec la LMF, toutes les licences d'exploration et de production liées à ces activités sont révoquées. Dans ce contexte, chaque puits foré en vertu d'une telle licence doit faire l'objet d'une fermeture définitive de puits obligatoire ainsi que d'une restauration de son site. Toutefois, les activités relatives au stockage de gaz naturel ainsi qu'aux conduites de gaz naturel et de pétrole pourront se poursuivre.

Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (Phase IV) : liste des investissements, montants et bénéficiaires en 2022-2023. Nombre de tonnes de GES réduites, ventilé par projet. Prévisions pour 2023-2024.

L'objectif principal du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) est de réduire la quantité de matières organiques destinée à l'élimination afin de favoriser la réalisation des objectifs environnementaux prévus dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR) et dans la Stratégie de valorisation de la matière organique.

Le PTMOBC permet également de réduire les émissions québécoises de gaz à effet de serre (GES) afin de contribuer aux objectifs québécois en matière de lutte contre les changements climatiques.

Le Programme est financé ainsi :

- Redevances pour l'élimination de matières résiduelles (Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État) (65 %);
- Fonds d'électrification et de changements climatiques (14 %);
- Fédéral (Fonds pour l'infrastructure verte) (11 %);
- Fédéral (Entente bilatérale intégrée) (10 %).

Pour de plus amples descriptions des projets, veuillez consulter le site Web du Ministère au <http://www.environnement.gouv.qc.ca/programmes/biomethanisation/liste-projets.htm>, qui comprend notamment les informations suivantes :

- Le territoire couvert;
- La date de mise en exploitation une fois que celle-ci est attestée par un certificat d'ingénieur;
- Leur localisation;
- La description de la matière organique entrante ainsi que la prévision de quantité traitée par an;
- Les quantités de digestat et de compost maximales prévues au certificat d'autorisation;
- La prévision de la quantité générée de biométhane;
- La prévision de réduction de GES par an;
- Les aides financières et investissements totaux;
- Les contributions de l'État pour l'atteinte des objectifs environnementaux soit la réduction de la quantité de matières organiques destinée à l'élimination et la réduction des émissions de GES.

Le tableau 1 à la page 2 présente les aides financières attribuées en 2022-2023, les bénéfices environnementaux attendus et la quantité de matières organiques traitées des projets pour lesquels une subvention a été octroyée dans le cadre du volet 1 du PTMOBC et du Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État (anciennement au Fonds vert) pour le projet de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie (RAEBL).

Le tableau récapitulatif 2 à la page 4 présente les aides financières attribuées ainsi que les versements en 2022-2023, la desserte attendue des projets d'acquisition d'équipements de collecte résidentielle de matières organiques pour lesquels une subvention a été octroyée dans le cadre du volet 2 du PTMOBC.

TABLEAU 1 : INFORMATIONS RELATIVES AUX PROJETS POUR LESQUELS UNE SUBVENTION A ÉTÉ OCTROYÉE

Projets	Volet*	Subv. octroyées ou engagées au 31 mars 2023 (incluant la part fédérale) (\$)	Aide financière attribuée ou versements entre le 1 ^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023 (\$)	Réduction annuelle d'émissions de GES** (CO ₂ éq)	Qté traitée** (t)	Aide financière maximale / Quantité traitée sur 20 ans (\$/t)
MRC du Rocher-Percé	C	1 667 514		5 758	4 060	20
Multitech Environnement (Rouyn-Noranda)	C	268 600		9 006	6 000	2
Régie d'assainissement des eaux de la Vallée-du-Richelieu (RAEVR)	B	7 938 339	3 969 170 (versement)	1 243	7 560	53
Société d'économie mixte de l'est de la Couronne sud (SEMECS – Phase 1)	B	30 502 000		8 460	35 000	20
Société d'économie mixte de l'est de la Couronne sud (SEMECS – Phase 2)	B	65 178 887	65 178 887 (aide financière)	13 404	85 000	24
Société d'économie mixte d'énergie renouvelable de la région de Rivière-du-Loup (SEMER)	B	15 539 660		8 816	25 742	22
Ville de Québec	B	60 209 970		20 859	182 600	12
Ville de Rimouski	C	3 163 527		1 467	8 117	19
Ville de St-Hyacinthe - phase I	B	5 666 667		3 910	14 000	20
Ville de St-Hyacinthe – phase II	B	47 898 792		45 211	192 850	9
Régie intermunicipale des déchets solides de la Lièvre (Mont-Laurier)	C	1 387 000		5 507	4 430	16
MRC d'Abitibi	C	450 244	127 897 (versement)	2 127	1 500	15
Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (RIGDSC)	C	1 677 915		825	6 983	12
Régie intermunicipale des déchets de La Rouge – phase I	C	1 460 361		515	2 914	25
Régie intermunicipale des déchets de La Rouge – phase II	C	632 522		441	3 026	10
Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi	C	4 020 895		3 041	18 230	11
Ville de Montréal	B et C	101 596 005		18 139	99 000	35

Projets	Volet*	Subv. octroyées ou engagées au 31 mars 2023 (incluant la part fédérale) (\$)	Aide financière attribuée ou versements entre le 1 ^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023 (\$)	Réduction annuelle d'émissions de GES** (CO ₂ éq)	Qté traitée** (t)	Aide financière maximale / Quantité traitée sur 20 ans (\$/t)
MRC de la Vallée-de-Gatineau	C	2 209 097		417	5 072	22
Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean	C	5 890 852		2 025	16 773	18
MRC Lotbinière	C	1 649 867		780	5 000	16
CRTMO	C	1 008 555	302 567 (versement)	930	3 500	14
MRC de La Vallée-de-l'Or	C	2 593 639	778 092 (versement)	646	10 409	12
Mironor	C	5 358 773		1 319	27 620	10
Compo Haut-Richelieu	C	21 225 893		4 185	50 000	21
Ville de Matane	C	1 355 832	1 355 832 (aide financière)	312	4 808	14
Ville de Sept-Îles	C	1 457 237	1 457 237 (aide financière)	5 766	6 181	12
Énergie Forma +	B	12 286 500	12 286 500 (aide financière)	96 169	45 000	14
SOUS-TOTAL		404 295 143		261 278	871 375	
Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie (RAEBL)	B	9 138 112		1 196	16 560	28
TOTAL		413 433 255	Versements 7 577 726 Aide financière 80 278 456	262 474	887 935	

* B : biométhanisation et C : compostage

** Pour ces calculs, sont considérées les quantités de matières organiques traitées et les réductions de GES à la cinquième année d'exploitation, lorsque le projet sera à pleine capacité.

TABEAU 2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX PROJETS POUR LESQUELS UNE SUBVENTION A ÉTÉ OCTROYÉE DANS LE CADRE DU VOLET 2 DU PTMOBC

Nom du projet	MRC	Région administrative	Aide financière octroyée au 31 mars 2023 (\$)	Versements entre le 1 ^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023 (\$)	Desserte (%)
Ville de Saguenay	Fjord-du-Saguenay	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	1 650 849	1 640 707	99,99
MRC Charlevoix-Est	Charlevoix-Est	Capitale-Nationale (03)	251 599		100
MRC Beauce-Centre (Robert-Cliche)	Robert-Cliche	Chaudière-Appalaches (12)	136 198		84,62
Municipalité de Canton Marston	Le Granit	Estrie (05)	13 228	12 657	99,55
Saint-Romain	Le Granit	Estrie (05)	13 582	13 582	93,4
Municipalité de Canton de Westbury	Haut-Saint-François	Estrie (05)	11 011	11 011	100
Municipalité La Patrie	Haut-Saint-François	Estrie (05)	12 798	12 798	100
Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor	Les Sources	Estrie (05)	12 853	12 371	100
Municipalité Frontenac	Le Granit	Estrie (05)	25 691	25 691	100
Municipalité de Weedon	Haut-Saint-François	Estrie (05)	29 049	29 049	100
Sept-Îles	Sept-Rivières	Côte-Nord (09)	444 333		100
Matane	La Matanie	Bas-Saint-Laurent (01)	498 233		95,60
Ville de Gaspé (RITMRG)	La Côte-de-Gaspé	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	162 425		100
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints	La Matawinie	Lanaudière (14)	48 177	48 177	100
MRC Jardins-de-Napierville	Jardins-de-Napierville	Montérégie (16)	77 048		100
Municipalité de Saint-Anicet	Haut-Saint-Laurent	Montérégie (16)	26 936		100
Très-Saint-Rédempteur	Vaudreuil-Soulanges	Montérégie (16)	4 453	4 453	98,69
Sainte-Brigitte-de-Laval	La Jacques-Cartier	Capitale-Nationale (03)	69 749	69 749	100
Municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury	La Jacques-Cartier	Capitale-Nationale (03)	81 910		94,39
Municipalité de l'Islet	L'Islet	Chaudière-Appalaches (12)	73 785		100
Municipalité Bois-des-Fillions	Thérèse-de-Blainville	Laurentides (15)	43 599		78,22
Municipalité de Maskinongé	Maskinongé	Mauricie (04)	53 750		100
Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan	Manicouagan	Côte-Nord (09)	476 357		95,88
Municipalité de Saint-Port-Joli	L'Islet	Chaudière-Appalaches (12)	54 265		83,43
Municipalité d'Howick	Haut-Saint-Laurent	Montérégie (16)	17 654		88,5
Municipalité de Newport	Haut-Saint-François	Estrie (05)	23 500		100
		Total	4 313 032	1 880 245	

Le nombre d'entreprises assujetties au système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de GES du Québec (SPEDE) en 2022-2023

Le SPEDE fonctionne sur des années civiles (1^{er} janvier au 31 décembre).

La liste des établissements et des distributeurs de carburants et combustibles assujettis au SPEDE est publiée sur le site Internet du ministère à l'adresse suivante :
<https://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/carbone/etablisements-SPEDE.xlsx>.

Le nombre exact d'émetteurs visés par le SPEDE en 2022 et en 2023 sera connu uniquement à la suite du dépôt des déclarations d'émissions de gaz à effet de serre des émetteurs pour les années 2022 et 2023 attendues respectivement les 1^{er} juin 2023 et 1^{er} juin 2024.

L'année 2021 constitue donc l'année la plus récente pour laquelle l'information complète est disponible : 120 établissements industriels assujettis, incluant 38 adhérents volontaires ainsi que 47 distributeurs.

Le budget et les effectifs relatifs à la gestion du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec (SPEDE) pour 2022-2023 et prévisions pour 2023-2024.

Budget et effectifs 2022-2023

La Direction du marché du carbone du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs est responsable du développement, de la mise en œuvre et de la gestion des opérations du Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre. Au cours de l'exercice financier 2022-2023, cette direction était composée de 38 effectifs autorisés, incluant la directrice et le directeur adjoint.

En date du 31 mars 2023, des dépenses totales de 5,815 M\$ ont été affectées à la mise en œuvre du marché du carbone, ce qui inclut une partie des opérations de la Direction générale de la réglementation et des données d'émission. De ce montant, 3,762 M\$ a été dépensé en rémunération et 302 k\$ en fonctionnement. À ces coûts de fonctionnement s'ajoutent 1,751 M\$ en subvention (contribution du gouvernement du Québec à WCI, inc. pour l'année budgétaire 2023 de l'organisme).

QUESTION PARTICULIÈRE N°114

Combien d'entreprises se sont vu accorder gratuitement des unités d'émission dans le cadre du Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de GES du Québec (SPEDE) en 2022-2023.

Veillez vous référer à la réponse de la question 15 des questions particulières du 2^e groupe d'opposition.

Nombre d'entreprises ayant émis des GES en-deçà de la quantité d'allocations reçue et qui ont pu vendre leurs unités excédentaires à d'autres entreprises sur le marché du carbone en 2022-2023.

La quantité d'allocation gratuite versée à chaque entreprise annuellement étant confidentielle, il n'est pas possible de répondre à cette question. L'information relative aux unités vendues ou achetées par une entreprise est aussi confidentielle.

Les émissions de GES déclarées par chaque établissement industriel visé par le RSPEDE et les émissions de GES totales attribuables à l'utilisation de carburants et combustibles distribués au Québec sont disponibles sur le site Web du ministère à l'adresse suivante :
<http://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/carbone/documentation.htm> sous le titre « Couverture des émissions ».

La quantité totale d'allocation gratuite versée annuellement ainsi que la liste des entreprises en ayant bénéficiées sont disponibles à l'adresse suivante :
<http://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/carbone/documentation.htm> sous le titre « Allocation gratuite d'unités d'émission ».

Au sujet de l'inspection et la surveillance de la qualité de l'atmosphère, indiquer si des ententes sont en cours avec des villes, municipalités, communautés urbaines ou MRC et fournir :

- a) Le nom des villes, municipalités, communautés urbaines ou MRC;**
 - b) Les sommes allouées pour l'année 2022-2023 et prévision pour 2023-2024;**
 - c) État de situation au 31 mars 2023.**
-

a) Le nom des villes, municipalités, communautés urbaines ou MRC

Une entente est en vigueur avec la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) depuis 1981.

b) Les sommes allouées pour l'année 2022-2023 et prévision pour 2023-2024

En vertu du décret n° 447-2023, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) octroie une aide financière de 3,3 M\$ pour l'exercice financier 2022-2023 à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

c) État de situation au 31 mars 2023

La contribution annuelle du MELCCFP est de 3,3 M\$ depuis 2009 afin que la CMM puisse assurer la surveillance et la préservation de la qualité de l'atmosphère sur le territoire de l'agglomération de Montréal.

Hors du territoire de l'agglomération de Montréal, le MELCCFP est responsable de l'application de la réglementation sur la qualité de l'atmosphère par le biais du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 117

Liste d'achat de tous les véhicules zéro émission et hybrides pour chaque ministère, pour l'année 2022-2023, indiquer :

- a. le ministère acquéreur;
- b. le nombre de véhicules achetés par ministère;
- c. le coût par véhicule;
- d. la marque des véhicules;
- e. le nombre de véhicules ministériels hybrides.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs		
NOMBRE	MARQUES	COÛTS MOYENS
2	Mitsubishi Outlander PHEV	39 761 \$
2	Ford Escape VHR SE	35 762 \$
8	Ford Escape PHEV	35 762 \$
3	Toyota Prius Prime	33 467 \$

QUESTION PARTICULIÈRE N° 118

Liste des groupes environnementaux ayant reçu du financement du MELCCFP pour 2022-2023 et prévision pour 2023-2024. Indiquer:

- a) le nom du groupe;**
 - b) le montant alloué par groupe;**
 - c) liste des groupes ayant été exclus du financement pour 2022-2023.**
-

Veillez vous référer à la réponse de la question 10 des renseignements particuliers.

Liste des sites d'enfouissement au Québec. Indiquer :

- a) lieu géographique
 - b) type de déchets et matières résiduelles
 - c) volume de stockage
 - d) volume actuel stocké
-

Voir les ANNEXES IA à ID – Liste des lieux autorisés et en exploitation par type, soit les lieux d'enfouissement technique (LET), les lieux d'enfouissement de débris de construction et démolition (LEDCD), les lieux d'enfouissement en tranchée (LEET), les lieux d'enfouissement en milieu nordique (LEMN) et par région, par municipalité régionale de comté et par municipalité.

Le type de matières résiduelles est celui défini à l'article 1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) à l'exclusion des matières résiduelles non admissibles dans les lieux d'élimination précisées au Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR). À titre d'exemples d'exclusion : matières dangereuses, matières liquides, sols contaminés, pneus hors d'usage, fumier, etc. :

Article 1 LQE, (...)

« matière résiduelle » : tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau ou produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que le détenteur destine à l'abandon; (...) »

Capacité de stockage des lieux d'enfouissement technique au Québec

Le volume de stockage autorisé dans les lieux d'enfouissement technique en exploitation au Québec est de 166 340 418 m³. Voir ANNEXE II – Synthèse des capacités autorisées des lieux d'enfouissement techniques

Le volume de matières résiduelles et de matériaux de recouvrement stocké dans ces lieux est, pour l'ensemble du Québec, de 101 961 775 m³. Dans le but de préserver la confidentialité des informations fournies par les entreprises, les informations de stockage détaillées par lieu d'enfouissement technique ne peuvent être fournies.

Lieux d'enfouissement technique (LET) autorisés et en exploitation

N° région	Région administrative	MRC du lieu	Municipalité du lieu	Coordonnée du lieu (longitude) deg.déc. Nad 83	Coordonnée du lieu (latitude) deg.déc. Nad 83	Nom du détenteur de l'autorisation	Adresse du détenteur de l'autorisation
01	Bas-Saint-Laurent	Matane	Matane	-67.5738820000	48.8177500000	Ville de Matane	230, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec), G4W3A2
01	Bas-Saint-Laurent	Rimouski-Neigette	Rimouski	-68.5697450000	48.4068360000	Ville de Rimouski	205, avenue de la Cathédrale, Rimouski (Québec), G5L5J1
01	Bas-Saint-Laurent	Rivière-du-Loup	Cacouna	-69.4394560000	47.9724260000	Ville de Rivière-du-Loup	65, rue de l'Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup (Québec), G5R1L4
01	Bas-Saint-Laurent	Témiscouata	Dégelis	-68.6423510000	47.5626220000	Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata	369, avenue Principale Dégelis (Québec), G5T2G3
02	Saguenay--Lac-Saint-Jean	Lac-Saint-Jean-Est	Hébertville-Station	-71.5859	48.4353583333	Régie de gestion des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean	625, rue Bergeron Ouest, Alma (Québec), G8B1V3
03	Capitale-Nationale	Charlevoix-Est	Clermont	-70.2764416667	47.7402333333	Municipalité Régionale de Comté de Charlevoix-Est	172, boulevard Notre-Dame, Clermont (Québec), G4A1G1
03	Capitale-Nationale	La Côte-de-Beaupré	Saint-Joachim	-70.8368694444	47.1098333333	Ville de Québec	2000, boulevard Lebourgneuf, 2e étage, Québec (Québec), G2K0B8
03	Capitale-Nationale	Portneuf	Neuville	-71.6840555556	46.7313888889	Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf	1300, chemin du Site, Neuville (Québec), G0A2R0
04	Mauricie	Les Chenaux	Champlain	-72.3143814560	46.4747923450	Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie	400, chemin de La Gabelle, Saint-Étienne-des-Grès (Québec), G0X2P0
04	Mauricie	Maskinongé	Saint-Étienne-des-Grès	-72.7428638889	46.4334611111	Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie	400, chemin de La Gabelle, Saint-Étienne-des-Grès (Québec), G0X2P0
05	Estrie	Coaticook	Coaticook	-71.8518000000	45.0940590000	Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook	1095, chemin Bilodeau, Coaticook (Québec), J1A2S4
05	Estrie	Le Haut-Saint-François	Bury	-71.5768160000	45.4922270000	Régie intermunicipale du Centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke	107, chemin du Maine Central, Bury (Québec), J0B1J0
05	Estrie	Brome-Missisquoi	Cowansville	-72.8138611111	45.1903055556	Régie intermunicipale d'élimination de déchets solides de Brome-Missisquoi	2500, rang Saint-Joseph, Cowansville (Québec), J2K3G6
05	Estrie	La Haute-Yamaska	Sainte-Cécile-de-Milton	-72.7818947222	45.4566052778	GFL Environmental inc.	500, 100 NewPark Place, Vaughan (Ontario) L4K0H9
06	Montréal	CMM	Montréal-Est	-73.5451902329	45.6439682137	Ville de Montréal *	275, rue Notre-Dame Est Montréal (Québec), H2Y1C6
08	Abitibi-Témiscamingue	Abitibi	Amos	-78.0642486828	48.6099860513	Ville d'Amos	182, 1re Rue Est, Amos (Québec), J9T2G1
08	Abitibi-Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Val-d'Or	-77.6831500000	48.0902305556	Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-l'Or	42, place Hammond Val-d'Or (Québec), J9P3A9
08	Abitibi-Témiscamingue	Ville de Rouyn-Noranda	Rouyn-Noranda	-78.8768775439	48.2859871810	3766063 Canada inc.	700, avenue Dallaire, bureau 250, Rouyn-Noranda (Québec), J9X4V9
09	Côte-Nord	Manicouagan	Ragueneau	-68.4770977472	49.1532665250	Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan	800 rue Léonard-E Schlemm, Baie-Comeau (Québec), G4Z3B7
09	Côte-Nord	Sept-Rivières	Sept-Îles	-66.3050709981	50.2686481002	Ville de Sept-Îles	546, avenue De Quen, Sept-Îles (Québec), G4R2R4
10	Nord-du-Québec	Jamésie (terr. conventionné)	Chibougamau	-74.3621710000	49.9608540000	Ville de Chibougamau	650, 3e rue, Chibougamau (Québec), G8P1P1
11	Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	Bonaventure	Saint-Alphonse	-65.6212256195	48.1547524967	Municipalité de Saint-Alphonse	127, rue Principale Est, Saint-Alphonse (Québec), G0C2V0
11	Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	La Côte-de-Gaspé	Gaspé	-64.6616970000	48.8415760000	Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie	498, Grande Allée Ouest, Grande-Rivière (Québec), G0C1W0

Lieux d'enfouissement technique (LET) autorisés et en exploitation

N° région	Région administrative	MRC du lieu	Municipalité du lieu	Coordonnée du lieu (longitude) deg.déc. Nad 83	Coordonnée du lieu (latitude) deg.déc. Nad 83	Nom du détenteur de l'autorisation	Adresse du détenteur de l'autorisation
12	Chaudière-Appalaches	Beauce-Sartigan	Saint-Côme-Linière	-70.5465950403	46.0879581290	Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud	695, rang Saint-Joseph, Saint-Côme-Linière (Québec), G0M1J0
12	Chaudière-Appalaches	Bellechasse	Armagh	-70.6179468558	46.7154048515	Municipalité régionale de comté de Bellechasse	100, rue Mgr-Bilodeau, Saint-Lazare-de-Bellechasse (Québec), B0R3J0
12	Chaudière-Appalaches	La Nouvelle-Beauce	Frampton	-70.7609030739	46.3757057204	Municipalité régionale de comté de La Nouvelle-Beauce	268, rue d'Assise, bureau 103, Vallée-Jonction (Québec), G0S3J0
12	Chaudière-Appalaches	La Nouvelle-Beauce	Saint-Lambert-de-Lauzon	-71.2846125978	46.5988978223	Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière	1114, rue du Pont, Saint-Lambert-de-Lauzon (Québec), G0S2W0
12	Chaudière-Appalaches	Lotbinière	Saint-Flavien	-71.5527736501	46.5600334414	Municipalité régionale de comté de Lotbinière	6375, rue Garneau, Sainte-Croix (Québec), B0S2H0
14	Lanaudière	Joliette	Saint-Thomas	-73.2540388889	46.0631944444	Dépôt Rive-Nord inc.	670, rue Montcalm, Berthierville (Québec), J0K1A0
14	Lanaudière	Les Moulins	Terrebonne	-73.5300021489	45.7453814885	Complexe Enviro Connections Ltée	135, Queens Plate boulevard, suite 300 Toronto (Ontario), M9W6V1
15	Laurentides	Antoine-Labelle	Mont-Laurier	-75.4758047129	46.5378941400	Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre	1064, rue Industrielle, Mont-Laurier (Québec), J9L3V6
15	Laurentides	Antoine-Labelle	Rivière-Rouge	-74.7926297950	46.3245937007	Régie intermunicipale des déchets de la Rouge	688, ch. du Parc Industriel, C.P. 4669 (BDP Rivière-Rouge), Ville de Rivière-Rouge (Québec), J0T1T0
15	Laurentides	Argenteuil	Lachute	-74.2428454254	45.6097473463	Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes	380, rue Principale, Lachute (Québec), J8H1Y2
15	Laurentides	La Rivière-du-Nord	Sainte-Sophie	-73.9036891011	45.7810275683	WM Québec inc.	117, Court Wenwort, Brampton (Ontario) L6T 5L4
17	Centre-du-Québec	Bécancour	Bécancour	-72.343146	46.351678	Gestion 3LB *1	18055, rue Gauthier, Bécancour (Québec), G9H1C1
17	Centre-du-Québec	Bécancour	Bécancour	-72.3686364908	46.3556233439	Olin Canada ULC *2	675, boul. Alphonse-Deshaies (Québec), G9H2Y8
17	Centre-du-Québec	Arthabaska	Saint-Rosaire	-71.9751555556	46.2160805556	Société de développement durable d'Arthabaska inc.	330, rue J.-Aurèle-Roux, Victoriaville (Québec), G6T0N5
17	Centre-du-Québec	Drummond	Drummondville	-72.3727346615	45.8165666699	WM Québec inc.	117, Court Wenwort, Brampton (Ontario) L6T 5L4

* : Le LET de la Ville de Montréal est à usage exclusif pour l'enfouissement des cendres de l'incinérateur de l'usine d'épuration des eaux usées de la Ville de Montréal.

*1 : Le LET de Gestion 3LB est autorisé à recevoir uniquement des résidus inorganiques.

*2 : Le LET de Olin Canada ULC est à usage exclusif de l'entreprise.

Lieux d'enfouissement de débris de construction ou de démolition (LEDCD) autorisés et en exploitation

N° région	Région administrative	MRC du lieu	Municipalité du lieu	Nom du détenteur de l'autorisation	Adresse du détenteur de l'autorisation	Coordonnée du lieu (longitude) deg.déc. Nad 83	Coordonnée du lieu (latitude) deg.déc. Nad 83
2	Saguenay--Lac-Saint-Jean	Maria-Chapdelaine	Dolbeau-Mistassini	Excavation Dolbeau inc.	223 rue Bordeleau Dolbeau-Mistassini (Québec), G8L2Z3	-72.2647812900	48.8567921800
4	Mauricie	Trois-Rivières	Trois-Rivières	Sables des Forges inc.	8750, boulevard Industriel Trois-Rivières (Québec), G9A 5E1	-72,6925898534	46,3962925954
7	Outaouais	Les Collines-de-l'Outaouais	Val-des-Monts	Thibault Démolition Itée	135 chemin Saint-Antoine, Val-des-Monts (Québec), J8N7G9	-75.6107222222	45.612666667
14	Lanaudière	Matawinie	Saint-Félix-de-Valois	Gestion intégrée de Matériaux secs Lanaudière inc.	621, route Louis-Cyr, St-Jean-de-Matha (Québec), J0K2S0	-73,4534333333	46.1166166667
14	Lanaudière	Montcalm	Sainte-Julienne	2845-5103 Québec inc.	2601, rue Jarry Est, Montréal, (Québec), H1Z2C2	-73.6850887458	46.0274243842
17	Centre-du-Québec	Bécancour	Bécancour	Lemay-Bec inc.	18055, rue Gauthier, Bécancour, (Québec), G9H1C1	-72.3373000000	46.2458400000

Liste des lieux d'enfouissement en tranchée (LEET) autorisés et en exploitation

Région administrative	MRC du lieu	Municipalité du lieu	Nom du lieu	Coordonnées Latitude deg.déc. Nad 83	Coordonnées Longitude deg.déc. Nad 83	Nom du détenteur de l'autorisation	Adresse du détenteur de l'autorisation
04 - Mauricie	La Tuque	La Tuque	LEET Wemotaci	47,828337131	-73,79415489	Conseil des Atikamekw de Wemotaci	36, rue Kenosi Wemotaci (Québec) G0X 3R0
04 - Mauricie	La Tuque	La Tuque	LEET Secteur lac Chateaufort	47,5426179634	-73,9623050364	Ville de La Tuque	375, rue Saint-Joseph La Tuque (Québec), G9X1L5
04 - Mauricie	La Tuque	La Tuque	LEET RELAIS 22	48,003436818	-73,1339385712	Ville de La Tuque	375, rue Saint-Joseph La Tuque (Québec), G9X1L5
04 - Mauricie	La Tuque	La Tuque	LEET Secteur de la Baie Jean-Pierre	48,268084601	-74,2929737995	Ville de La Tuque	375, rue Saint-Joseph La Tuque (Québec), G9X1L5
04 - Mauricie	La Tuque	La Tuque	LEET- Secteur Parent	47,9367059024	-74,6147308928	Ville de La Tuque	375, rue Saint-Joseph La Tuque (Québec), G9X1L5
04 - Mauricie	La Tuque	La Tuque	LEET canton Bardy (Flamand)	47,5888422440	-73,4005303203	Ville de La Tuque	375, rue Saint-Joseph La Tuque (Québec), G9X1L5
04 - Mauricie	La Tuque	La Tuque	LEET - Opitciwan	48,7484000000	-74,8645000000	Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	22, rue Amiskw Opitciwan (Québec,) G0W 3B0

QUESTION PARTICULIÈRE N° 119
ANNEXE IC

08 - Abitibi-Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Senneterre	Lieu d'enfouissement en tranchée de Lebel-sur-Quévillon	48,9880468033	-77,0596420979	Ville de Lebel-sur-Quévillon	500, Place Quévillon Lebel-sur-Quévillon (Québec), J0Y1X0
09 - Côte-Nord	Caniapiscau	Fermont	LEET Arcelormittal Mines Canada inc.	52,7434176860	-67,3124050547	ArcelorMittal Exploitation Minière Canada s.e.n.c.	1010, rue De Sérigny Bureau 200 Longueuil (Québec), J4K5G7
09 - Côte-Nord	Minganie	Havre-Saint-Pierre	Lieu d'enfouissement en tranchée Complexe Romaine-2	50,3399113523	-63,2516987220	Hydro-Québec	75, boulevard René-Lévesque Ouest, 3e étage Direction Barrages et environnement Montréal (Québec), H2Z1A4
09 - Côte-Nord	Minganie	Lac-Jérôme	Lieu d'enfouissement en tranchée de Natashquan	50,2417636056	-61,9036083894	Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'Est de la Minganie	106, route Jacques-Cartier Aguanish (Québec), G0G1A0
09 - Côte-Nord	Minganie	L'Île-d'Anticosti	Lieu d'enfouissement en tranchée Anticosti	49,8164426430	-64,2942125559	Municipalité de L'Île-d'Anticosti	25 B, chemin des Forestiers Port-Menier, Île-D'Anticosti (Québec), G0G2Y0
09 - Côte-Nord	Minganie	Longue-Pointe-de-Mingan	Lieu d'enfouissement en tranchée - ouest de la Minganie	50,2986068153	-64,0913402547	Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'ouest de la Minganie	878, chemin du Roi Longue-Pointe-de-Mingan (Québec), G0G1V0
10 - Nord-du-Québec	Jamésie (terr. conventionné)	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James	Lieu d'enfouissement en tranchée Matagami	49,7844862420	-77,6492063737	Ville de Matagami	195, boulevard Matagami Case postale 160 Matagami (Québec), J0Y 2A0
10 - Nord-du-Québec	Jamésie (terr. conventionné)	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James	Lieu d'enfouissement en tranchée Village Cri Oujé-Bougoumou	49,8408055556	-74,7068888889	Bande de Oujé-Bougoumou	207, rue Opemiska Oujé-Bougoumou (Québec), G0W3C0
10 - Nord-du-Québec	Jamésie (terr. conventionné)	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James	Lieu d'enfouissement en tranchée Village Cri Mistissini	50,3333666667	-73,7781833333	Nation Crie de Mistissini	187, main Street Mistissini (Québec), G0W1C0
10 - Nord-du-Québec	Jamésie (terr. conventionné)	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James	Lieu d'enfouissement en tranchée LG-4	53,7613888889	-73,2208333333	Hydro-Québec	75, boulevard René-Lévesque Ouest, 3e étage Direction Barrages et environnement Montréal (Québec), H2Z1A4
10 - Nord-du-Québec	Jamésie (terr. conventionné)	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James	Lieu d'enfouissement en tranchée Village Cri Eastmain	52,1653416667	-78,4610250000	Bande indienne des Cris de Eastmain	76, Nouchimi Street Case postale 90 Eastmain (Québec), J0M1W0
10 - Nord-du-Québec	Jamésie (terr. conventionné)	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James	Lieu d'enfouissement en tranchée VVB	49,0998560844	-79,0690119789	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James	2, rue des Rapides C.P. 819 Matagami (Québec), J0Y 2A0

QUESTION PARTICULIÈRE N° 119
ANNEXE IC

10 - Nord-du-Québec	Jamésie (terr. conventionné)	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James	Lieu d'enfouissement en tranchée Radisson	53,5537849101	-77,6613664795	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James	2, rue des Rapides C.P. 819 Matagami (Québec), J0Y 2A0
10 - Nord-du-Québec	Jamésie (terr. conventionné)	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James	Lieu d'enfouissement en tranchée Village Cri Nemaska	51,6714608793	-76,0041346849	Village Cri de Nemiscau	1, Lakeshore road Nemiscau (Québec), J0Y3B0
10 - Nord-du-Québec	Jamésie (terr. conventionné)	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James	Lieu d'enfouissement en tranchée Eastmain-1 (SEBJ)	52,0735700987	-76,1373213743	Société d'énergie de la Baie James	855, rue Sainte-Catherine Est 20e étage Montréal (Québec), H2L 4P5
10 - Nord-du-Québec	Jamésie (terr. conventionné)	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James	Lieu d'enfouissement en tranchée de Némiscau (HQ)	51,6752106417	-76,0037359592	Hydro-Québec	75, boulevard René-Lévesque Ouest, 3e étage Direction Barrages et environnement Montréal (Québec), H2Z1A4
10 - Nord-du-Québec	Jamésie (terr. conventionné)	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James	Lieu d'enfouissement en tranchée - Propriété Éléonore	52,6958102980	-76,1348638163	Goldcorp Canada LTD.	3400, Bay Street Toronto (Ontario), M5H 2S7
10 - Nord-du-Québec	Jamésie (terr. conventionné)	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James	Lieu d'enfouissement en tranchée - Site Renard	52,7552777778	-72,2258333333	Les Diamants Stornoway (Canada) inc.	1111, rue Saint-Charles Ouest Bureau 400 Longueuil (Québec), J4K 5G4
10 - Nord-du-Québec	Jamésie (terr. conventionné)	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James	Lieu d'enfouissement en tranchée - Site Troilus	51,0225000000	-74,4238888889	Troilus Gold Corp.	334, 3e Rue Chibougamau (Québec), G8P 1N5
10 - Nord-du-Québec	Eeyou Istchee	Waswanipi	Lieu d'enfouissement en tranchée Waswanipi	49,8125000000	-75,7583333333	Village cri de Waswanipi	Édifice Diom-Blacksmith Waswanipi (Québec), J0Y3C0

Liste des lieux d'enfouissement en milieu nordique (LEMN) autorisés en exploitation

Région administrative	MRC du lieu	Municipalité du lieu	Nom du lieu	Coordonnées Latitude deg.déc. Nad 83	Coordonnées Longitude deg.déc. Nad 83	Nom du détenteur de l'autorisation	Adresse du détenteur de l'autorisation
09 - Côte-Nord	Caniapiscau	Schefferville	Lieu d'enfouissement en milieu nordique Ville de Schefferville	54,8178262110	-66,8685456941	Ville de Schefferville	505, rue Fleming Schefferville (Québec) G0G2T0
09 - Côte-Nord	Le Golfe-du-Saint-Laurent	Blanc-Sablon	Lieu d'enfouissement en milieu nordique Blind Cliff- Blanc-Sablon	51,4976680827	-57,3628210681	Municipalité de Blanc-Sablon	1149, boulevard Docteur-Camille-Marcoux Blanc-Sablon (Québec), G0G1W0
09 - Côte-Nord	Le Golfe-du-Saint-Laurent	Bonne-Espérance	Lieu d'enfouissement en milieu nordique Salmon Bay	51,4695886653	-57,5992298861	Municipalité de Bonne-Espérance	100, rue Whiteley Rivière-Saint-Paul (Québec) G0G2P0
09 - Côte-Nord	Le Golfe-du-Saint-Laurent	Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	Lieu d'enfouissement en milieu nordique Harrington Harbour	50,5017262025	-59,4638482995	Municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	29, chemin d'Aylmer Sound Bureau 100 Chevery (Québec), G0G 1G0
09 - Côte-Nord	Le Golfe-du-Saint-Laurent	Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	Lieu d'enfouissement en milieu nordique Chevery	50,4883438822	-59,6185832642	Municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	29, chemin d'Aylmer Sound Bureau 100 Chevery (Québec), G0G 1G0
09 - Côte-Nord	Le Golfe-du-Saint-Laurent	Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	Lieu d'enfouissement en milieu nordique Kégaska	50,1981944909	-61,2560807373	Municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	29, chemin d'Aylmer Sound Bureau 100 Chevery (Québec), G0G 1G0
09 - Côte-Nord	Le Golfe-du-Saint-Laurent	Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	Lieu d'enfouissement en milieu nordique -Conseil des montagnais de la Romaine	50,2378321490	-60,6492167937	Bande indienne des montagnais de La Romaine	90, rue du Large La Romaine (Québec) G0G 1M0
09 - Côte-Nord	Le Golfe-du-Saint-Laurent	Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	Lieu d'enfouissement en milieu nordique -ouest du village - Tête-à-la-Baleine	50,6798414456	-59,3542516486	Municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	29, chemin d'Aylmer Sound Bureau 100 Chevery (Québec), G0G 1G0
09 - Côte-Nord	Le Golfe-du-Saint-Laurent	Gros-Mécatina	Lieu d'enfouissement en milieu nordique La Tabatière	50,8632441403	-58,9921190662	Municipalité de Gros-Mécatina	30, route Mécatina, case postale 9 La Tabatière, Gros-Mécatina (Québec) G0G1T0
09 - Côte-Nord	Le Golfe-du-Saint-Laurent	Saint-Augustin	Lieu d'enfouissement en milieu nordique de PaKuashipi	51,2399686669	-58,6829583613	Bande indienne des montagnais de Pakua Shipi	9, rue Innu Pakua Shipu (Québec) G0G 2R0
09 - Côte-Nord	Le Golfe-du-Saint-Laurent	Saint-Augustin	Lieu d'enfouissement en milieu nordique Saint-Augustin	51,2607880337	-58,6391861120	Municipalité de Saint-Augustin	Case Postale 279 Saint-Augustin (Québec), G0G2R0

QUESTION PARTICULIÈRE N° 119
ANNEXE ID

10 - Nord-du-Québec	Administration régionale Kativik	Akulivik	Lieu d'enfouissement en milieu nordique Akulivik	60,8238944444	-78,1643444444	Village Nordique d'Akulivik	Village nordique d'Akulivik C. P. 50 Akulivik (Québec) J0M1V0
10 - Nord-du-Québec	Administration régionale Kativik	Aupaluk	Lieu d'enfouissement en milieu nordique Aupaluk	59,3135833333	-69,5977777778	Village Nordique de Aupaluk	Case postale 6 Aupaluk (Québec) J0M1X0
10 - Nord-du-Québec	Administration régionale Kativik	Inukjuak	Lieu d'enfouissement en milieu nordique Inukjuak	58,4744444440	-78,1544444440	Village Nordique de Inukjuak	Case postale 234 Inukjuak (Québec) J0M1M0
10 - Nord-du-Québec	Administration régionale Kativik	Ivujivik	Dépôt en milieu nordique Ivujivik	62,4059138889	-77,9272583333	Village Nordique de Ivujivik	Case postale 120 Ivujivik (Québec) J0M1H0
10 - Nord-du-Québec	Administration régionale Kativik	Kangiqualujuaq	Dépôt en milieu nordique Kangiqualujuaq	58,7119388889	-66,0118861111	Village Nordique de Kangiqualujuaq	Case postale 120 Kangiqualujuaq (Québec), J0M 1N0
10 - Nord-du-Québec	Administration régionale Kativik	Kangijsujuaq	Dépôt en milieu nordique Kangijsujuaq	61,5739029467	-71,9111932664	Village Nordique de Kangijsujuaq	Case postale 60 Kangijsujuaq (Québec) J0M1K0
10 - Nord-du-Québec	Administration régionale Kativik	Kangirsuk	Lieu d'enfouissement en milieu nordique (Kangirsuk)	60,0218863903	-69,9414355820	Village Nordique de Kangirsuk	Case postale 90 Kangirsuk (Québec) J0M1A0
10 - Nord-du-Québec	Administration régionale Kativik	Kuujuaq	Lieu d'enfouissement en milieu nordique Kuujuaq	58,1539527778	-68,3590916667	Village Nordique de Kuujuaq	528, Airport Road Case postale 210 Kuujuaq (Québec) J0M1C0
10 - Nord-du-Québec	Administration régionale Kativik	Puvimituq	Dépôt en milieu nordique Puvimituq	60,0258055556	-77,3421944444	Village Nordique de Puvimituq	Case postale 150 Puvimituq (Québec) J0M 1P0
10 - Nord-du-Québec	Administration régionale Kativik	Quaqtaq	Dépôt en milieu nordique Quaqtaq	61,0513333333	-69,6166944444	Village Nordique de Quaqtaq	Case postale 107 Quaqtaq (Québec), J0M 1J0
10 - Nord-du-Québec	Administration régionale Kativik	Salluit	Lieu d'enfouissement en milieu nordique Salluit	62,1902500000	-75,6749166667	Village Nordique de Salluit	Case postale 240 Salluit (Québec) J0M1S0
10 - Nord-du-Québec	Administration régionale Kativik	Tasiujaq	Dépôt en milieu nordique Tasiujaq	58,6953222222	-69,9281583333	Village Nordique de Tasiujaq	Case postale 54 Tasiujaq (Québec) J0M1T0
10 - Nord-du-Québec	Administration régionale Kativik	Umiujaq	Dépôt en milieu nordique Umiujaq	56,5605277778	-76,5206305556	Village Nordique de Umiujaq	Case postale 108 Umiujaq (Québec) J0M1Y0
10 - Nord-du-Québec	Administration régionale Kativik	Rivière Koksoak	Lieu d'enfouissement en milieu nordique - Mine Raglan	61,6871666667	-73,6793611111	Glencore Canada Coporation	100 King Street West, suite 6900, Toronto, Ontario, M5X 1E3
10 - Nord-du-Québec	Administration régionale Kativik	Rivière Koksoak	Lieu d'enfouissement en milieu nordique - Nunavik Nickel	61,5615907517	-73,4295446395	Canadian Royalties inc.	130 Adelaide St. W, 3420 Toronto, Ontario, M5H3P5

SYNTHÈSE DES CAPACITÉS DES LIEUX D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUES AUTORISÉS

	Municipalité régionale de comté	Propriétaire Exploitant	Capacité autorisée volume (m ³)
Région administrative : Bas-Saint-Laurent (01)			
1	Matane (080)	Ville de Matane Ville de Matane	1 346 000
2	Rimouski-Neigette (100)	Ville de Rimouski Ville de Rimouski	3 713 750
3	Rivière-du-Loup (120)	Ville de Rivière-du-Loup (Cacouna) Ville de Rivière-du-Loup	1 407 545
4	Témiscouata (130)	Régie intermunicipale de déchets de Témiscouata (Dégelis) Régie intermunicipale de déchets de Témiscouata	532 956
Région administrative : Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)			
5	Lac St-Jean Est (930)	Régie de gestion des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (Hébertville-Station) Régie de gestion des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean	2 500 000
Région administrative : Capitale-Nationale (03)			
6	Charlevoix-Est (150)	MRC de Charlevoix-Est MRC de Charlevoix-Est	532 000
7	La-Côte-de-Beaupré (210)	Ville de Québec Ville de Québec	6 669 065
8	Portneuf (340)	Régie régionale des matières résiduelles de Portneuf (Neuville) Régie régionale des matières résiduelles de Portneuf	2 940 000
Région administrative : Mauricie (04)			
9	Les Chenaux (372)	Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (Champlain) GFL Environnement	1 490 000
10	Maskinongé (510)	Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (Saint-Étienne-des-Grès) Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie	10 400 000
Région administrative : Estrie (05)			
11	Coaticook (440)	Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (R.I.G.D.S.C.)	900 000
12	Le Haut-Saint-François (410)	MRC du Haut-Saint-François (Bury) MRC du Haut-Saint-François	1 300 000
13	Brome-Missisquoi (460)	Régie intermunicipale d'élimination des déchets solides de Brome-Missisquoi (Cowansville) Régie intermunicipale d'élimination des déchets solides de Brome-Missisquoi	3 787 000
14	La Haute-Yamaska (470)	GFL Environmental inc. (Sainte-Cécile-de-Milton) GFL Environmental inc.	6 840 000
Région administrative : Montréal (06)			
15	Ville de Montréal (660) (hors MRC)	Ville de Montréal Ville de Montréal	1 720 000
Région administrative : Outaouais (07)			
---	Aucun lieu	---	---
Région administrative : Abitibi-Témiscamingue (08)			
16	Abitibi (880)	Ville d'Amos Ville d'Amos	1 055 440

	Municipalité régionale de comté	Propriétaire	Capacité autorisée volume (m³)
		Exploitant	
17	Ville de Rouyn-Noranda (860) (hors MRC)	Multitech Environnement (3766063 Canada inc.)	1 400 000
		Multitech Environnement (3766063 Canada inc.)	
18	Vallée-de-l'Or (890)	MRC Vallée de l'Or	1 219 000
		MRC Vallée de l'Or	
Région administrative : Côte-Nord (09)			
19	Manicouagan (960)	Régie intermunicipale d'enfouissement sanitaire de Manicouagan (RIESM) (Ragueneau)	1 499 800
		Régie intermunicipale d'enfouissement sanitaire de Manicouagan (RIESM)	
20	Sept-Rivières (971)	Ville de Sept-Îles	1 253 500
		Ville de Sept-Îles	
Région administrative : Nord-du-Québec (10)			
21	Jamésie (991)	Ville de Chibougamau	300 000
		Ville de Chibougamau	
Région administrative : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)			
22	La Côte-de-Gaspé (030)	Ville de Gaspé (Wakeham)	920 000
		Ville de Gaspé	
23	Bonaventure	Municipalité de Saint-Alphonse	1 420 544
		Municipalité de Saint-Alphonse	
Région administrative : Chaudière-Appalaches (12)			
24	Beauce-Sartigan (290)	Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud (Saint-Côme)	2 779 000
		Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud	
25	Bellechasse (190)	MRC de Bellechasse (Armagh)	1 113 000
		MRC de Bellechasse	
26	Lotbinière (330)	MRC de Lotbinière (Saint-Flavien)	785 000
		MRC de Lotbinière	
27	La Nouvelle-Beauce (260)	MRC de La Nouvelle-Beauce (Frampton)	1 161 388
		MRC de La Nouvelle-Beauce	
28	La Nouvelle-Beauce (260)	Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière (Saint-Lambert)	2 778 000
		Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière	
Région administrative : Laval (13)			
---	Aucun lieu	---	---
Région administrative : Lanaudière (14)			
29	Les Moulins (640)	Complexe Environ Connexions Ltée / Usine de triage Lachenaie Ltée	35 092 000
		Complexe Environ Connexions Ltée	
30	D'Autray (520)	Dépôt Rive-Nord inc. (Saint-Thomas)	21 000 000
		Dépôt Rive-Nord inc.	
Région administrative : Laurentides (15)			
31	Antoine-Labelle (790)	Régie intermunicipale de déchets de la Lièvre (Mont-Laurier)	1 750 000
		Régie intermunicipale de déchets de la Lièvre	
32	Antoine-Labelle (790)	Régie intermunicipale de déchets de la Rouge	1 200 000
		Régie intermunicipale de déchets de la Rouge	
33	Argenteuil (760)	Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes (Lachute)	12 400 000
		WM Québec inc	
34	La Rivière-du-Nord (750)	WM Québec inc (Sainte-Sophie)	17 400 000
		WM Québec inc	

QUESTION PARTICULIÈRE N° 119
ANNEXE II

	Municipalité régionale de comté	Propriétaire	Capacité autorisée volume (m ³)
		Exploitant	
Région administrative : Montérégie (16)			
-	Aucun lieu		-
Région administrative : Centre-du-Québec (17)			
35	Drummond (490)	WM Québec inc./Drummondville WM Québec inc	8 630 000
36	Bécancour (380)	Olin Canada ULC Olin Canada ULC	252 000
37	Arthabaska (390)	Société de développement durable d'Arthabaska Société de développement durable d'Arthabaska	5 995 075
38	Bécancour (380)	Gestion 3 LB Gestion 3 LB	1 114 202

QUESTION PARTICULIÈRE N°120

Liste des sites d'enfouissement ayant obtenu un droit d'augmenter le volume de stockage admis au sein du site, indiquez :

- a) lieu géographique
- b) type de déchets et matières résiduelles
- c) volume de stockage actuel
- d) volume de stockage admis
- e) le nom de l'entreprise gestionnaire du site

Du 18 mars 2022 au 7 mars 2023, un seul lieu d'enfouissement a fait l'objet d'autorisations gouvernementales permettant de poursuivre son exploitation par l'utilisation d'un plus grand volume de stockage. Ce lieu reçoit des matières résiduelles domestiques, ainsi que des matières résiduelles du secteur des industries-commerces-institutions (ICI) de même que du secteur construction-rénovation-démolition (CRD).

Lieu géographique	Volume total actuellement autorisé	Volume admis (jusqu'au 13 décembre 2021)	Gestionnaire	Dernière autorisation
Bury, Estrie	899 000 m ³ depuis 2009 (le LET actuel incluant les deux décrets de soustraction)	795 175 m ³	Valoris	Décret 1209-2022 du 22 juin 2022
Bury, Estrie	2 337 220 m ³	0 m ³	Valoris	Décret 627-2022 du 30 mars 2022*

* Le décret numéro 627-2022 du 30 mars 2022 a autorisé le projet d'agrandissement du LET de Valoris, mais n'est pas encore en exploitation. Valoris procède actuellement à la construction des cellules d'enfouissement et devrait commencer l'exploitation au cours de l'été 2023.

Pour chaque certificat d'autorisation délivré en vertu de l'article 22 de la loi sur la qualité de l'environnement pour l'année 2022-2023 et nécessitant une compensation proportionnelle à la valeur écologique du milieu humide détruit ou perturbé en vertu du document «traitement des demandes d'autorisation des projets dans les milieux humides », nous désirons obtenir; le numéro de référence du certificat d'autorisation, le nom du demandeur, la date de la demande, la date de délivrance, le type de compensation (versement au fonds vert, acquisition de terrain, aménagement de terrain, etc.), l'emplacement du site choisi pour compenser, sa superficie ainsi que son lien hydrologique avec le bassin versant.

Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023 (pour des demandes reçues avant l'entrée en vigueur de la *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques* (LCMHH) le 16 juin 2017), le Ministère n'a délivré aucune autorisation ministérielle pour des projets avec des impacts sur des milieux humides dont aucune des mesures de compensation selon la Loi concernant des mesures de compensation pour la réalisation de projets affectant un milieu humide ou hydrique (M.11.4). Pour cette même période, les superficies données en guise de compensation représentent 0 ha et les pertes autorisées représentent 0 hectare (annexe 1).

Pour la période du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023, le MELCCFP a délivré 500 autorisations pour des projets avec des impacts sur des milieux humides et hydriques dont les demandes ont été reçues après le 16 juin 2017 (entrée en vigueur de la LCMHH), dont 263 avec une contribution financière ou des travaux de remplacement en vertu de l'article 10 du RCAMHH en guise de compensation, ce qui représente 53 % des autorisations délivrées. Pour cette période, les contributions financières reçues en guise de compensation représentent 18 341 944,29 \$ et les pertes autorisées représentent 512 hectares (5 129 077 m²).

QUESTION PARTICULIÈRE N° 122

Le montant total des sommes recueillies et déposées dans le Fonds d'électrification et de changements climatiques au 31 mars 2023, ventilé par année, et selon:

- a) les sommes recueillies provenant des recettes du marché du carbone;**
- b) les sommes recueillies provenant des redevances sur l'enfouissement;**
- c) les sommes recueillies provenant des redevances sur les hydrocarbures;**
- d) les sommes recueillies provenant des amendes et les sanctions administratives;**
- e) les sommes recueillies provenant des autres sources de financement;**
- f) les sommes totales rapatriées dans le budget du ministère à la suite de la sanction de la loi 44.**

Prévision de revenus 2022-2023 : 1 416 326,1 k\$

QUESTION PARTICULIÈRE N° 123

Le total des sommes dépensées ou octroyées sous forme d'aides financières par l'entremise du Fonds d'électrifications et de changements climatiques en 2022-2023, ventilé par ministère. Fournir la liste de tous les projets ayant bénéficié d'aide financière, les critères d'évaluation de ceux-ci, ainsi que les objectifs poursuivis.

Veillez vous référer à la réponse de la question 70 des renseignements généraux.

Pour tous les programmes financés dans le cadre des actions du Plan pour une économie verte 2030. En 2022-2023, l'ensemble des nouveaux projets mis en place dans le cadre du Plan d'action.

Fournir la ventilation suivante :

- a) l'objectif de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2020 - base annuelle (Mt éq. CO₂);**
- b) le potentiel de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2021 - base annuelle (Mt éq. CO₂);**
- c) le nombre total d'analyses et de projets d'implantation acceptés par le ministre;**
- d) la réduction annuelle potentielle des projets acceptés par le ministre (Kt éq. CO₂);**
- e) les investissements totaux des projets (en millions \$);**
- f) les aides financières totales du ministère (en millions \$);**
- g) le coût moyen des projets sur la durée de vie (en \$/tonne);**
- h) le nombre d'emplois créés ou maintenus par ces investissements.**

Le MELCCFP est responsable de la gestion du Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC), qu'il assure notamment dans une perspective d'efficacité et de transparence. Le FECC soutient l'action climatique du gouvernement du Québec. Les actions qui composent le plan de mise en œuvre (PMO) du Plan pour une économie verte 2030 (PEV 2030) visent l'une ou l'autre des finalités suivantes, soit l'atténuation des changements climatiques, l'adaptation de la société à leurs impacts et le soutien à la transition climatique et le développement d'une économie sobre en carbone. Elles se déclinent en cinq axes d'intervention, 30 objectifs et 51 mesures, dont la mise en œuvre engage plusieurs ministères et organismes publics. 18 mois après le lancement du PMO, les actions regroupent 1 700 projets et leur progression est mesurée grâce à plus de 500 indicateurs et cibles.

En ce qui concerne les informations demandées, le MELCCFP rend compte de l'action climatique à l'aide de différents moyens, notamment le Tableau de bord de l'action climatique du gouvernement du Québec ainsi que les fiches de suivi de la mise en œuvre des actions du PMO du PEV 2030.

Le tableau de bord permet aux citoyens et aux décideurs d'apprécier les résultats et les investissements des mesures mises en œuvre par le gouvernement du Québec grâce au Plan pour économie verte 2030, ainsi que le suivi du résultat des cibles que le gouvernement s'est fixées dans cette politique-cadre. Il est disponible à l'adresse Web suivante :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte/gouvernance-diffusion-resultats/etat-avancement-action-climatique-gouvernementale>

De façon complémentaire, pour chacune des actions portées par les ministères et organismes partenaires, une fiche de suivi est mise à jour tous les semestres. Leur contenu permet d'informer sur la mise en œuvre des actions du Plan de mise en œuvre (PMO) du Plan pour une économie verte 2030 (PEV 2030). Celles-ci sont publiées à l'adresse Web suivante :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte/gouvernance-diffusion-resultats/description-actions-resultats>

- a) l'objectif de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2020 - base annuelle (Mt éq. CO₂) et b) le potentiel de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2021 - base annuelle (Mt éq. CO₂);**

La reddition de comptes sur les indicateurs et les cibles de réduction des émissions de GES des actions du PMO du PEV 2030 est effectuée dans le Tableau de bord de l'action climatique du gouvernement du Québec qui est disponible au lien suivant :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte/gouvernance-diffusion-resultats/etat-avancement-action-climatique-gouvernementale>

c) le nombre total d'analyses et de projets d'implantation acceptés par le ministre;

La reddition de comptes sur les projets acceptés dans le cadre des actions du PMO du PEV 2030 est effectuée dans les fiches de suivi qui sont disponibles au lien suivant :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte/gouvernance-diffusion-resultats/description-actions-resultats>

d) la réduction annuelle potentielle des projets acceptés par le ministre (en kt de CO₂);

La reddition de comptes sur la réduction de GES annuelle potentielle des projets acceptés dans le cadre des actions du PMO du PEV 2030 est effectuée dans les fiches de suivi qui sont disponibles au lien suivant :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte/gouvernance-diffusion-resultats/description-actions-resultats>

e) les investissements totaux des projets (en millions \$);

La reddition de comptes sur les budgets et dépenses des projets des actions du PMO du PEV 2030 est effectuée dans les fiches de suivi qui sont disponibles au lien suivant :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte/gouvernance-diffusion-resultats/description-actions-resultats>

f) les aides financières totales du ministère (en millions \$);

La reddition de comptes sur les budgets et dépenses des actions du PMO du PEV 2030 par ministère porteur est effectuée dans le Tableau de bord de l'action climatique du gouvernement du Québec qui est disponible au lien suivant :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte/gouvernance-diffusion-resultats/etat-avancement-action-climatique-gouvernementale>

g) le coût moyen des projets sur la durée de vie (en \$/tonne);

La reddition de comptes sur le coût par tonne de GES réduit des projets des actions du PMO du PEV 2030 est effectuée dans les fiches de suivi qui sont disponibles au lien suivant :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte/gouvernance-diffusion-resultats/description-actions-resultats>

h) le nombre d'emplois créés ou maintenus par ces investissements;

La reddition de comptes sur le nombre d'emplois créés des actions du PMO du PEV 2030 qui disposent de cet indicateur est effectuée dans le Tableau de bord de l'action climatique du gouvernement du Québec qui est disponible au lien suivant :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte/gouvernance-diffusion-resultats/etat-avancement-action-climatique-gouvernementale>

QUESTION PARTICULIÈRE N° 125

Le total des sommes dépensées ou octroyées sous forme d'aides financières par l'entremise du Fonds vert, en 2022-2023 et ce jusqu'à la sanction de la loi 44, ventilé par programme inscrit dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, le cas échéant :

- a) de la description du projet;**
 - b) de l'entreprise, de l'organisme ou de l'institution bénéficiaire;**
 - c) du ministère responsable de l'octroi de l'aide financière;**
 - d) du programme concerné, le cas échéant;**
 - e) du montant déboursé;**
 - f) de la date du déboursement;**
 - g) de l'objectif poursuivi en termes de pour chacun des programmes, indiquer l'objectif de réduction des GES.**
 - h) pour chacun de ces projets, fournir le cas échéant une copie de la décision rendue par le ministère, comprenant les critères de sélection et les exigences relatives.**
-

Veillez vous référer à la réponse de la question 70 des renseignements généraux.

Fournir la liste de toutes les missions de financement du Fonds vert qui depuis la sanction de la loi 44 n'ont pas été poursuivies par le ministère en fournissant le montant des sommes qui étaient allouées et les ministères qui étaient visés.

Aucune action financée par le Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC) (auparavant le Fonds vert), dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, n'a été arrêtée par le Ministère depuis la sanction de la loi 44.

En ce qui concerne les effectifs du Conseil de gestion du Fonds vert, à la suite de son abolition par la loi 44, ils ont été transférés au Ministère. Pour ce qui est des activités qui étaient financées par le secteur des matières résiduelles et le secteur de la gestion de l'eau par le FECC, elles ont été transférées au Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État depuis la sanction de la loi 44.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 127

Date, fréquence, nature et copie des échanges entre le ministre, son cabinet, le ministère et/ou ses organismes et les représentant.es d'Énergie Saguenay Québec pour le projet GNL Québec. Détailler les sujets abordés et personnes présentes à ces rencontres.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 128

Date, fréquence, nature et copie des échanges entre le ministre, son cabinet, le ministère et/ou ses organismes et les représentants de Glencore. Détailler les sujets abordés et personnes présentes à ces rencontres.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

QUESTION PARTICULIÈRE N°129

Dans le cadre de l'agrandissement du site d'enfouissement de Casella Waste System au Vermont, le nombre de relevés de lixiviat ou de PFAS en provenance du Vermont vers les affluents du lac Memphrémagog.

Le site de Coventry étant situé aux États-Unis est donc sous régime juridique de l'État du Vermont.

Les suivis sont assurés par les autorités américaines compétentes.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 130

Sommes prévues en 2022-2023 pour soutenir la MRC de Memphrémagog pour les analyses d'eau et l'ajout de mesures et/ou infrastructures pour le traitement des eaux usées, spécialement au lac Memphrémagog.

Aucun budget spécifique sauf si ce n'est que la Direction générale du suivi de l'état de l'environnement (DGSEE) utilise une partie de ses heures de laboratoire du ministère pour réaliser le suivi de la qualité de l'eau du lac Memphrémagog.

Concernant le plan de gestion des halocarbures et la récupération des électroménagers, fournir :

- Une évaluation des coûts supplémentaires dus à la gestion des halocarbures;
 - Le coût supplémentaire (prévision) pour l'achat d'un nouvel électroménager utilisant des halocarbures, provenant directement de la nouvelle réglementation;
 - Les différentes technologies évaluées pour la gestion des halocarbures ;
 - Les entreprises fournissant ces différentes technologies;
 - Le coût de chacune des technologies/litre d'halocarbure;
 - La raison du rejet pour chacune des technologies évaluées.
-

Évaluation des coûts supplémentaires dus à la gestion des halocarbures :

L'analyse d'impact réglementaire de l'ajout des appareils ménagers et de climatisation à la responsabilité élargie des producteurs évalue le coût par appareil à environ 60 \$ pour un appareil de réfrigération ou de congélation et à 6 \$ pour un appareil de climatisation, mais il existe des économies d'échelles lors du traitement d'un nombre important d'appareils, permettant de réduire ce coût du tiers, voire de moitié. Actuellement, pour un appareil de réfrigération ou de congélation traité dans le cadre du principal programme de récupération et de valorisation de ces produits (GoRecycle), le coût unitaire a diminué à 30 \$. Ce coût comprend le traitement des halocarbures et substances de remplacement en tant que réfrigérants et agents de gonflement des mousses isolantes.

Le coût supplémentaire (prévision) pour l'achat d'un nouvel électroménager utilisant des halocarbures, provenant directement de la nouvelle réglementation :

En vertu du Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises, les entreprises qui mettent en marché des appareils ménagers et de climatisation doivent mettre œuvre et financer des programmes de récupération et de valorisation de ces appareils depuis le 5 décembre 2020, à l'exception des appareils de réfrigération et de congélation conçus et destinés pour un usage commercial ou institutionnel pour lesquels la date limite était le 5 décembre 2021. Ces entreprises reçoivent un soutien financier du gouvernement évalué à plus de 52,7 M\$ pour les cinq premières années de mise en œuvre de leurs obligations. Cette aide vise à réduire l'impact financier de ces nouvelles obligations pour les appareils domestiques, ce qui limitera la hausse potentielle du prix de ces appareils sur le marché. Cette aide, plus élevée au début, sera régressive au fil des années afin de progressivement transférer la responsabilité financière de ces programmes de récupération et de valorisation aux entreprises jusqu'à une responsabilité complète. Il est donc attendu que la hausse du prix soit plus faible durant les premières années et qu'elle augmente graduellement au fur et à mesure que l'aide du gouvernement diminue. Actuellement, selon la page web de l'organisme GoRecycle, qui met en œuvre et finance un programme de récupération et de valorisation pour la vaste majorité des entreprises mettant ces produits sur le marché, la hausse du prix varie entre 30\$ et 22\$ selon le type d'appareil.

- Les différentes technologies évaluées pour la gestion des halocarbures;**
- Les entreprises fournissant ces différentes technologies;**
- Le coût de chacune des technologies/litre d'halocarbure;**
- Les raisons du rejet pour chacune des technologies évaluées :**

Le gouvernement du Québec établit les objectifs environnementaux pour la gestion sécuritaire des halocarbures à travers ses différents outils législatifs et économiques. Il n'évalue ni ne privilégie aucune technologie pour y arriver, dans la mesure où les autorisations requises pour réaliser les activités en lien avec la gestion des halocarbures sont délivrées et permettent l'utilisation de ces technologies.

Le Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises élargit la responsabilité des entreprises qui mettent en marché certains produits à leur gestion en fin de vie. Ainsi, ces entreprises doivent mettre en place des programmes de récupération et de valorisation de ces produits sur une base individuelle ou collective. En place au Québec depuis 2001, cette approche de responsabilité élargie des producteurs a été révisée en 2011. Ce règlement a été

modifié en 2019 pour inclure les appareils ménagers et de climatisation. Les entreprises qui mettent en marché ces appareils doivent mettre en place des programmes de récupération et de valorisation de ces appareils depuis le 5 décembre 2020. À travers ces programmes, elles doivent s'assurer de la gestion optimale des appareils récupérés, incluant le retrait et le traitement sécuritaire des halocarbures et substances de remplacement se retrouvant notamment dans les circuits réfrigérants et la mousse isolante. Le choix des moyens, notamment les technologies retenues, revient aux entreprises.

Le Règlement sur les halocarbures encadre notamment la vente et l'installation d'appareils qui fonctionnent avec des halocarbures. Ce Règlement ne prescrit pas le recours à des technologies en particulier, mais fixe des objectifs environnementaux, quantifiés en « potentiel de réchauffement planétaire » (PRP), que doivent respecter ces substances utilisées principalement dans les secteurs qui requièrent de la réfrigération. Le choix de la meilleure technologie pour s'y conformer est une flexibilité laissée aux entreprises concernées. Pour le secteur résidentiel, aucune limite de PRP n'est fixée par le Règlement sur les halocarbures.

Par ailleurs, le MELCCFP est aussi responsable du développement et de l'opération du marché du carbone, qui couvre environ 80% de l'ensemble des émissions de GES au Québec. Le marché du carbone comporte un volet « crédits compensatoires ». Dans le cadre d'un projet de crédits compensatoires, le MELCCFP n'impose pas de technologie à utiliser pour la gestion ou la destruction des halocarbures. La responsabilité incombe donc au promoteur de s'assurer que la technologie choisie soit en conformité avec la réglementation applicable et qu'elle lui permette de rencontrer les exigences du protocole (par exemple, en termes d'admissibilité, de surveillance et de quantification).

Analyses, avis et documents détaillant l'état d'avancement du Plan gouvernemental d'électrification et de changements climatiques.

Les actions qui composent le plan de mise en œuvre (PMO) du Plan pour une économie verte 2030 (PEV 2030) visent soit l'atténuation des changements climatiques, l'adaptation de la société à leurs impacts ou le soutien à la transition climatique et le développement d'une économie sobre en carbone. Elles se déclinent en cinq axes d'intervention, 30 objectifs et 51 mesures, dont la mise en œuvre engage plusieurs ministères et organismes publics. Le déploiement des différentes actions se fait de façon progressive, en veillant à éviter des ruptures de l'action climatique.

Le dernier exercice semestriel de suivi des actions du PMO du PEV 2030 a été réalisé à l'automne 2022. Les fiches de suivi des actions au 30 septembre 2022 sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte/gouvernance-diffusion-resultats/description-actions-resultats>

De plus, un bilan de la première année de mise en œuvre du PEV 2030, soit du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, et un tableau de bord ont été publiés à l'automne 2022. Ceux-ci sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/plan-economie-verte/gouvernance-diffusion-resultats/etat-avancement-action-climatique-gouvernementale>

Les orientations, stratégies et efforts mis en place et prévus par le ministre en matière d'adaptation aux changements climatiques. Fournir les dates et/ou prévisions de date de mise en place pour chacun des efforts

L'adaptation aux impacts des changements climatiques est l'un des deux objectifs de la lutte contre les changements climatiques. Un des cinq axes du Plan de mise en œuvre 2022-2027 (PMO) du Plan pour une économie verte 2030 (PEV 2030) vise d'ailleurs spécifiquement l'adaptation : *Renforcer la résilience du Québec face aux impacts des changements climatiques*. Au cours des cinq prochaines années, un montant total de 647 M\$ sera consacré aux actions du PMO favorisant l'adaptation aux changements climatiques.

Nouvelles mesures ou bonifications :

- Doté d'une enveloppe de 114 M\$, le programme OASIS vise à augmenter la résilience des communautés québécoises face aux vagues de chaleur plus longues et plus fréquentes, ainsi qu'aux précipitations abondantes plus intenses. L'aide financière disponible depuis juin 2022 soutient la planification et la mise en place d'interventions dans les zones les plus à risque, comme la création d'infrastructures vertes et la plantation d'arbres.
- Défi adaptation : une enveloppe budgétaire de 45 M\$ est rendue disponible pour accroître la résilience des entreprises québécoises face aux impacts des changements climatiques. Globalement, l'accompagnement des secteurs économiques vulnérables est doté d'une enveloppe de 53,5 M\$.

Autres exemples d'actions gouvernementales dans le PMO :

- Prévenir les risques d'inondation : la prévention des risques d'inondation bénéficiera de 97,5 M\$ notamment pour identifier les interventions prioritaires et les mettre en œuvre dans les communautés les plus touchées par les inondations.
- Acquisition de connaissance : la transition climatique que mène le Québec s'appuie sur la science. Pour cette raison, nous investirons près de 33,7 M\$ dans le développement des connaissances en adaptation. Le gouvernement continue également d'appuyer les travaux réalisés par le consortium sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques (Ouranos), qui joue un rôle majeur dans ce domaine.
- Soutenir la réalisation d'appréciation de risques et de plans d'adaptation : une somme de 23,4 M\$ est octroyée à la réalisation d'analyses de vulnérabilités des populations aux changements climatiques à l'échelle régionale et au développement de plans d'adaptation.
- Accompagner le secteur agricole : le PMO prévoit 20,1 M\$ sur cinq ans pour l'accompagnement des entreprises agricoles afin qu'elles intègrent les enjeux climatiques à leurs pratiques. Cela se fera notamment à travers la formation. En cours d'année, un budget de 7,7 M\$ a également été réalloué à cette action dans le but d'accompagner le secteur de la transformation alimentaire.
- Préserver la qualité de vie des communautés nordiques : un financement de 13 M\$ est prévu dans le cadre du PMO pour renforcer la capacité d'adaptation des communautés nordiques. En cours d'année, un budget de 2,2 M\$ a également été réalloué à cette action dans le but d'évaluer la vulnérabilité et de planifier l'adaptation des habitations dans le Nord aux impacts des changements climatiques.
- Main d'œuvre : le développement d'un programme de formation en adaptation aux changements climatiques pour les professionnels en urbanisme, génie et architecture, en collaboration avec l'Université Laval et Ouranos.

L'adaptation aux changements climatiques passe par l'accroissement de nos connaissances dans ce domaine. Le MELCCFP appuie spécifiquement plusieurs projets en ce sens :

- Le développement d'un programme de recherche sur les impacts économiques des changements climatiques, en collaboration avec le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies et le Fonds de recherche du Québec – Santé;
- Le développement d'un modèle régional du climat à haute résolution à l'Université du Québec à Montréal;
- Le déploiement d'une chaire de recherche sur le pergélisol au Nunavik et sa géomorphologie à l'Université Laval;
- Le déploiement d'un réseau de suivi de la biodiversité qui vise à évaluer la capacité des milieux naturels des communautés à faire face aux changements climatiques et à s'y adapter.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 134

Concernant le Plan pour une économie verte, les sommes allouées pour chacun des axes, ventilé par région et par secteur d'activité. Fournir également les prévisions pour 2023-2024.

Veillez vous référer à l'adresse suivante :

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-mise-oeuvre-2022-2027.pdf>

QUESTION PARTICULIÈRE N° 135

Le 6 avril 2021, le ministre annonçait 14,32 M\$ afin d'optimiser le réseau des écocentres au Québec. Fournir le détail des sommes déboursées pour ce programme.

La réponse à cette question sera fournie par Recyc-Québec.

Concernant l'accès à l'information :

a) **Nombre d'effectifs supplémentaires affectés au traitement des demandes d'accès à l'information en 2022-2023.**

a) Aucun

QUESTION PARTICULIÈRE N°137

Nombre d'ETC du ministère dont les champs d'exercices sont la chasse et la pêche en ventilant par département.

	2022-2023
Bureau de la sous-ministre adjointe à la Faune et aux Parcs	2
Direction générale de la gestion de la faune et des habitats	98
Direction générale de la valorisation du patrimoine naturel	48
Direction générale de la protection de la faune	374
Directions générale de la faune en région	222

QUESTION PARTICULIÈRE N° 138

Concernant les agents de la faune, veuillez fournir, pour l'année 2022-2023 et prévisions pour 2023-2024 :

a) le nombre d'agents de protection de la faune. Indiquez les ETC et les correspondants, ainsi que leur ventilation par zone :

	2022-2023 ¹
District Sud-Est	59
District Nord-Est	45
District Centre	46
District Sud	47
District Sud-Ouest	51
District Nord-Ouest	51
Unités de soutien à la mission	38
TOTAL	337

¹ Le nombre d'APF à la mi-année (incluant la 41^e cohorte)

b) le nombre d'agents partis à la retraite et les démissions, ainsi que les raisons de leur départ :

QUESTION PARTICULIÈRE N° 138

	2022-2023
Départs à la retraite	11
Autres départs ¹	12
TOTAL	23

¹ Autres départs : congédiement administratif ou démissions

QUESTION PARTICULIÈRE N° 138

c) la répartition du temps sur le terrain et en bureaux ventilée par zone, moyenne par agent :

	2022-2023	
	N ^{bre} d'heure terrain ^{1 2}	N ^{bre} d'heure moyenne par APF
District Sud-Est	27 728	470
District Nord-Est	27 647	614
District Centre	27 023	587
District Sud	30 960	659
District Sud-Ouest	30 840	605
District Nord-Ouest	25 896	508
TOTAL	170 094	569

¹ Le nombre d'heures terrain effectuées par les APF n'est pas représentatif étant donné les moyens d'expressions des APF d'octobre 2022 au 28 février 2023. (Aucune saisie des heures effectuées dans le système d'information)

² Les unités de soutien à la mission sont exclues de ces données.

d) le nombre d'agents formés par centre de formation et la capacité de ceux-ci :

QUESTION PARTICULIÈRE N° 138

2022-2023

N ^{bre} d'APF formés	11
-------------------------------	----

Concernant la capacité des nouveaux APF, ces derniers ont été formé aux activités de surveillance, aux bonnes pratiques de démarches d'enquêtes, à la rédaction de rapports, au modèle national d'emploi de la force et aux techniques de conduite de véhicules d'urgence, de véhicules hors-route et d'embarcation afin d'effectuer leur travail à la grandeur de la province.

e) les dépenses pour la location de locaux au centre de formation de Duchesnay :

2022-2023

Coût annuelle du loyer - pavillon Le Cerf	66 940 \$
--	-----------

f) le nombre de fermetures planifiées de certains points de service de la PFQ :

Aucune fermeture de points de service n'est planifiée à la PFQ.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 138

g) le nombre de véhicules utilisés et leur type ainsi que leur consommation d'essence hebdomadaire par zone :

2022-2023		
	N ^{bre} de véhicules 1	Dépenses en essence 2
District Sud-Est	133	196 612 \$
District Nord-Est	113	188 784 \$
District Centre	107	141 326 \$
District Sud	88	155 970 \$
District Sud-Ouest	115	167 369 \$
District Nord-Ouest	159	202 420 \$
Unités de soutien à la mission	36	50 796 \$
TOTAL	751	1 103 277 \$

¹ La flotte de véhicules inclus : camion léger, VTT, motoneiges.

² La dépense annuelle n'est pas ventilée par type de véhicule et elle est mesurée du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023.

h) les démarches et les dépenses pour augmenter l'attrait du poste d'agent de protection de la faune :

QUESTION PARTICULIÈRE N° 138

Les négociations entre le Syndicat des agents de protection de la faune du Québec et le Secrétariat du conseil du trésor ont été conclues à la fin février 2023. Considérant que la convention collective n'a pas encore été soumise au conseil des Ministres pour signature, sa nature demeure confidentielle.

i) le coût de chaque intervention ventilée par type :

La PFQ ne fait pas un suivi financier de chacune des interventions effectuées par chacun des APF.

Pour les abattages par des agents de la faune en 2022-2023, la liste d'espèces abattues ventilées par zone et les coûts associés.

2022-2023		
Région administrative	Animal abattu ¹	Total
Abitibi-Témiscamingue	Castor du Canada	3
	Cerf de Virginie	1
	Corneille d'Amérique	1
	Loup gris	1
	Lynx sp.	1
	Oiseaux de proie	3
	Orignal	6
	Ours noir	4
	Renard roux (argenté, croisé ou roux)	1
Bas-St-Laurent	Bison	1
	Cerf de Virginie	8
	Oiseaux de proie	2
	Orignal	8
	Ours noir	1
	Renard roux (argenté, croisé ou roux)	1
Capitale-Nationale	Canards sp.	1
	Cerf de Virginie	14
	Loup gris	1
	Oiseaux de proie	1
	Orignal	2
	Renard roux (argenté, croisé ou roux)	1
Centre-du-Québec	Cerf de Virginie	24
	Dindon sauvage	1
	Mouffette rayée	3
	Oie et bernache sp.	1
	Orignal	7
	Raton laveur	1
Chaudière-Appalaches	Canards sp.	1
	Castor du Canada	1
	Cerf de Virginie	30
	Chauve-souris sp.	1
	Orignal	11
Côte-Nord	Autre oiseau indigène	1
	Loup gris	1
	Oiseaux de proie	1
	Orignal	2
	Ours noir	3
Estrie	Canards sp.	1
	Cerf de Virginie	26
	Cerf rouge et Wapiti	1
	Oiseaux de proie	2
	Orignal	3
	Ours noir	3
	Raton laveur	1

2022-2023		
Région administrative	Animal abattu ¹	Total
Gaspésie-Ile-de-la-Madeleine	Autre oiseau migrateur	1
	Cerf de Virginie	15
	Corneille d'Amérique	1
	Coyote	1
	Goéland et mouffette sp.	1
	Orignal	4
	Ours blanc	1
Lanaudière	Autre espèce indigène	1
	Castor du Canada	2
	Cerf de Virginie	19
	Mouffette rayée	2
	Oie et bernache sp.	1
	Ours noir	1
	Renard roux (argenté, croisé ou roux)	1
Laurentides	Autre oiseau exotique	1
	Autre oiseau indigène	1
	Castor du Canada	1
	Cerf de Virginie	84
	Corneille d'Amérique	1
	Coyote	1
	Dindon sauvage	3
	Écureuils et tamias	1
	Oie et bernache sp.	1
	Oiseau de proie	2
	Orignal	9
	Ours noir	1
	Pigeon biset	1
Mauricie	Autre oiseau indigène	1
	Castor du Canada	1
	Cerf de Virginie	14
	Corneille d'Amérique	1
	Loup gris	1
	Orignal	6
	Ours noir	6
	Renard roux (argenté, croisé ou roux)	1
Montérégie	Autre espèce indigène	6
	Autre oiseau indigène	1
	Castor du Canada	1
	Cerf de Virginie	95
	Coyote	1
	Dindon sauvage	6
	Mouffette rayée	1
	Oie et bernache sp.	2
	Oiseau de proie	3
	Ours noir	2
	Pigeon biset	1
	Raton laveur	2
	Sanglier et pécarie	1
Serpent exotique	1	
Nord-du-Québec	Caribou (tous)	1
	Goéland et mouffette	1
	Lynx sp.	1
	Ours blanc	2
	Ours noir	5

2022-2023		
Région administrative	Animal abattu ¹	Total
Outaouais	Autre oiseau indigène	1
	Autre oiseau migrateur	2
	Castor du Canada	2
	Cerf de Virginie	39
	Coyote	1
	Goéland et mouffette sp.	1
	Oiseau de proie	3
	Ours noir	6
	Plongeon huard	1
	Raton laveur	2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Autre oiseau migrateur	1
	Cerf de Virginie	3
	Oie et bernache sp.	1
	Orignal	5
	Ours noir	5
Total		583

¹ Les informations d'abattages ne concernent que les signalements d'animaux importuns. Si des bêtes doivent être abattus lors d'une saisie, par exemple, cette donnée (nombre de bêtes abattues) n'est pas comptabilisé au Système de gestion des renseignements et des infractions fauniques (GRIF).

La raison de l'abattage n'est pas inscrite au système de façon à être comptabilisée. Il peut s'agir de plusieurs causes: animal blessé abattu (accident de la route), abattage pour expertise dans les cas de doute de maladies de la faune (zoonose), animal récupéré mort ou moribond, etc.

La personne ayant effectué l'abattage n'est pas inscrite au système de façon à être comptabilisée. Il peut s'agir d'un agent de protection de la faune, d'un agent de police de la sûreté du Québec ou d'un corps de police municipal.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 140

Pour chacun des permis suivants : a. Permis SEG ; b. Permis d'initiation à la chasse ; c. Permis de centre d'observation de la faune ; d. Permis de jardin zoologique ; e. Permis de pêche sportive ; f. Service informatisé de vente de permis : i. nombre et liste des permis demandés et accordés en 2022-2023 ; ii. somme totale obtenue par le ministère pour l'octroi de ces permis.

a. Permis SEG	2022-2023 (11 mois)
Permis de gestion de la faune sur le contrôle de colonies de castors	228
Permis de gestion de la faune pour abattre ou pour déplacer, pour le compte d'Environnement et Changement climatique Canada, des castors, des loutres, des ratons laveurs, des rats musqués, des visons et des renards roux lorsque des problèmes ou des dommages sont constatés près des sites de baguage des canards	1
Permis éducatif pour le transport, la garde en captivité et le relâchement en nature de saumons atlantiques	4
Permis de gestion de la faune pour la capture de poissons visant à l'établissement du taux de mercure des chairs	7
Permis scientifique pour échantillonner et pour transporter des mollusques dans le cadre du programme de suivi du benthos	31
Permis scientifique pour capturer des invertébrés pélagiques afin de dresser un état de la situation des espèces aquatiques envahissantes établies dans le fleuve Saint-Laurent	12

Le permis SEG est un permis délivré par le Ministère pour la capture d'animaux sauvages à des fins scientifiques, éducatives ou de gestion de la faune. Les permis nationaux ont généré, en 2022-2023, des revenus de 2 059 \$ pour les demandes d'analyse et de 1 368 \$ pour les demandes de modification. Quant aux permis régionaux, ceux-ci ont généré des revenus de 112,8 k\$ pour les demandes d'analyse et de 1 215 \$ pour les demandes de modification. Dans le cas spécifique des permis délivrés en région, il est impossible de déterminer le nombre de permis par catégorie et par région compte tenu de la grande variabilité de la nature des demandes.

Nombre total des permis SEG délivrés par les directions régionales de la gestion de la faune du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023 : 1 180.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 140

Pour chacun des permis suivants :

- A. Permis SEG;
- B. Permis d'initiation à la chasse;
- C. Permis de centre d'observation de la faune;
- D. Permis de jardin zoologique;
- E. Permis de pêche sportive;
- F. Service informatisé de vente de permis;
 - i. Nombre et liste des permis demandés et accordés en 2022-2023;
 - ii. Somme totale obtenue par le Ministère pour l'octroi de ces permis.

B. Permis d'initiation à la chasse	2022-2023
	Nombre
Chasse petit gibier résident (avec colletage)	1 413
Chasse ours noir résident	114
Chasse cerf de Virginie sauf zone 20 résident	1 330
Chasse cerf de Virginie (zone 20 - Anticosti) résident	31
Chasse cerf sans bois zone 20 résident	6
Chasse orignal résident	966
Chasse orignal correction de zone résident	2
Chasse dindon sauvage	102
Chasse cerf sans bois (tirage au sort)	123
Chasse cerf de Virginie résident supplémentaire	88

Revenus générés : 168 k\$

Pour chacun des permis suivants : a. Permis SEG ; b. Permis d'initiation à la chasse ; c. Permis de centre d'observation de la faune ; d. Permis de jardin zoologique ; e. Permis de pêche sportive ; f. Service informatisé de vente de permis : i. nombre et liste des permis demandés et accordés en 2022-2023 ; ii. somme totale obtenue par le ministère pour l'octroi de ces permis

c. et d. Permis de centre d'observation de la faune et permis de jardin zoologique accordés en 2022-2023¹ :

1. Adam Mastine Frost
2. AExotik
3. Aquarium du Québec
4. Biodôme de Montréal
5. Bioparc de la Gaspésie inc.
6. Buck Expert inc.
7. Centre d'observation de la faune de Falardeau (zoo de Falardeau)
8. Centre de conservation de la biodiversité boréal (Zoo de St-Félicien)
9. Centre de Fauconnerie Autourserie du Québec Inc.
10. Centre des marais et de ses habitats (refuge Pageau)
11. Centre d'interprétation des oiseaux de proie de Godbout
12. Centre et refuge chez Marmy
13. Centre Monsieur Nymous
14. Charles River Laboratories Laval (site Armand-Frappier)
15. Charles River Laboratories Montreal ULC Senneville site
16. Charles River Laboratories Montreal ULC Sherbrooke site
17. Ciné Zoo
18. CitoxLab (site Des Prairies)
19. Division des animaleries - Université de Montréal
20. Domaine des 3 vents
21. Écomuseum de la vallée du Saint-Laurent
22. Éco-Nature
23. Émilie Pérusse-Lord
24. Familizoo inc.
25. Ferme 5 Étoiles
26. Ferme de Reptile Exotarium
27. Ferme Lovering
28. Formation Jacinthe Bouchard inc. (Zoo Académie)
29. Havre de la faune
30. Institut de recherche du Centre Universitaire de santé McGill (IR-CUSM)
31. Institut national de la recherche scientifique (INRS)
32. ITR Laboratories Inc.
33. Jardin zoologique de Granby
34. La Fondation Québécoise Fauna
35. L'Arche de Zoé
36. Le Nirvana de la faune Inc.
37. Le refuge Lobadanaki
38. Magazoo – L'Univers des reptiles
39. Marcel Gauthier
40. Marché animal S.P.C.L. inc.
41. Meet the kipper
42. Miller Zoo inc.
43. Monsieur Reptile
44. Montréal Savannah
45. Musée de la Biodiversité du Québec
46. Parc Mahikan
47. Parc Oméga inc.
48. Parc Safari (2002) inc.

49. Pourvoirie du Lac Blanc
50. Ranch Dupont S.E.N.C.
51. Refuge Filles des Bois
52. Ressources Eco-Rec Cushing inc.
53. Repti-Zone
54. Services environnementaux Faucons inc.(3)

55. Sylvie Brodeur
56. Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie (UQROP)
57. Université Laval
58. Université McGill
59. Zoo Animalia

Nombre en vigueur : 62

Revenus générés : 37 763 \$

¹ Les deux catégories (centre d'observation de la faune et jardin zoologique) ont été regroupées dans « Permis professionnels de garde d'animaux en captivité » sans distinction à la suite de l'entrée en vigueur le 6 septembre 2018 du Règlement sur les permis de garde d'animaux en captivité et du Règlement modifiant le Règlement sur la tarification reliée à l'exploitation de la faune. Il est également à noter que cette catégorie regroupe aussi : le dressage d'animaux pour des productions audiovisuelles; le courtage d'animaux; la collecte de sous-produits d'animaux non destinés à l'alimentation humaine; l'effarouchement d'animaux importuns à l'aide d'oiseaux de proie; la production de spectacles d'animaux; la prise en charge d'animaux abandonnés ou donnés afin de les garder dans un sanctuaire, de les mettre en adoption ou de les euthanasier, et ce, sans en faire la reproduction; l'expérimentation animale dans un établissement d'enseignement ou de recherche scientifique. Ainsi, les données indiquées dans ce document pour les permis professionnels comprennent l'ensemble des activités précédemment mentionnées.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 140

Pour chacun des permis suivants :

- A. Permis SEG;
- B. Permis d'initiation à la chasse;
- C. Permis de centre d'observation de la faune;
- D. Permis de jardin zoologique;
- E. Permis de pêche sportive;
- F. Service informatisé de vente de permis;
 - i. Nombre et liste des permis demandés et accordés en 2022-2023;
 - ii. Somme totale obtenue par le Ministère pour l'octroi de ces permis.

E. PERMIS DE PÊCHE SPORTIVE	Résident/ non-résident	2022-2023
		Nombre
Régulier annuel	Résident	498 697
	Non-résident	13 025
Lotte	Résident	365
65 ans et plus	Résident	120 318
1 jour	Non-résident	4 257
3 jours	Résident	41 694
	Non-résident	9 671
7 jours	Non-résident	9 675
Remise à l'eau	Résident	18
	Non-résident	535
Saumon	Résident	8 981
	Non-résident	199
Saumon 3 jours	Résident	2 296
	Non-résident	160
Saumon - Remise à l'eau	Résident	5 359
	Non-résident	1 965

Revenus générés : 12 758 k\$

Pour chacun des permis suivants :

- A. Permis SEG;
- B. Permis d'initiation à la chasse;
- C. Permis de centre d'observation de la faune;
- D. Permis de jardin zoologique;
- E. Permis de pêche sportive;
- F. Service informatisé de vente de permis;
 - i. Nombre et liste des permis demandés et accordés en 2022-2023;
 - ii. Somme totale obtenue par le Ministère pour l'octroi de ces permis.

F. SERVICE INFORMATISÉ DE VENTE DE PERMIS DE CHASSE, DE PÊCHE ET DE PIÉGEAGE (Statut d'agent de vente)	2022-2023 ¹
Demandes reçues	79
Demandes acceptées	66

¹ Données du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023.

La liste des agents de vente de permis de pêche, de chasse et de piégeage est disponible à : <https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/acheter-permis-peche-chasse-piegeage/trouver-point-vente>

Résultats pour la chasse à l'orignal par zone de chasse pour l'année 2022 et bilan du plan de gestion de l'orignal. Sommes dépensées pour ce plan.

Plan de gestion de l'orignal 2012-2019

Le 8 décembre 2011, le Ministère a rendu publiques les orientations du Plan de gestion de l'orignal pour la période 2012-2019. De nouveaux objectifs ont été établis et les modalités d'exploitation pour les atteindre ont été mises en place. De nouveaux aspects ont également été pris en compte, tels que le partage du territoire public et les besoins de la relève. Les modalités de ce plan de gestion ont été reconduites pour six années, soit pour les saisons de chasse 2020 à 2025, inclusivement.

Situation de l'orignal en 2022

Le cheptel, estimé à près de 150 000 orignaux, a plus que doublé en quinze ans. Les résultats de la chasse des mâles adultes, qui constituent l'indicateur le plus représentatif des populations d'orignaux, ont d'ailleurs connu une croissance annuelle de près de 1 % entre 2004 et 2014 et sont demeurés relativement stables depuis les cinq dernières années. En instaurant le principe de l'alternance (chasse sélective des femelles adultes), les plans de gestion précédents ont permis la croissance des populations dans la majorité des zones de chasse.

Au Québec, l'orignal demeure l'espèce la plus populaire auprès des chasseurs de gros gibier alors que le nombre d'orignaux abattus en 2022 totalise 18 402 bêtes, une récolte légèrement inférieure à celle des années précédentes comparables. Le nombre de permis vendus est similaire à celui des dernières années comparables avec 170 716 permis vendus en 2022.

Résultats de la chasse à l'orignal (incluant les réserves fauniques) pour 2022 selon les enregistrements en date du 16 décembre 2022

Zone de chasse	Orignaux 2022
01	5 350
02	2 583
03	871
04	215
05	1
06	35
07	193
08	3
09	24
10	299
11	85
12	169
13	1 805
14	474

Zone de chasse	Orignaux 2022
15	272
16	261
17	0
18	1 026
19 sud	628
20	0
22	87
26	646
27	702
28	2 385
29	288

QUESTION PARTICULIÈRE N°142

Résultats pour la chasse au caribou, ventilés par zone de chasse.

Il n'y a pas eu de récolte légale par la chasse sportive en 2022-2023.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 143

Bilan des revenus générés par la vente des permis de chasse et de pêche pour 2022-2023. Ventilation par type de permis.

Pour cette réponse, veuillez-vous référer à la question 13 de la troisième opposition – Section Faune.

QUESTION PARTICULIÈRE N°144

Bilan du plan de gestion du saumon atlantique 2016-2026. En date d'aujourd'hui, somme totale dépensée pour ce plan

Le Plan de gestion du saumon atlantique 2016-2026 a été complété et annoncé lors de l'exercice 2015-2016.

Il a été mis en application à compter du 1er avril 2016.

Pour l'exercice 2022-2023, aucune dépense n'a été spécifiquement effectuée pour le plan de gestion du saumon atlantique.

QUESTION PARTICULIÈRE N°145

Toute analyse, note ou recommandation concernant l'impact de la réintégration du bar rayé au Québec sur la population de saumons

Un portrait détaillé des interactions trophiques entre le bar rayé et certaines espèces exploitées, dont le saumon atlantique, a été publié par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs en 2022.

Les données actuelles suggèrent que l'impact du bar rayé comme prédateur du saumon atlantique est négligeable au Québec. Le Ministère continue néanmoins à quantifier annuellement la présence du bar rayé dans les rivières à saumon.

QUESTION PARTICULIÈRE N°146

Bilan du plan de rétablissement du caribou forestier au Québec 2013-2023. En date d'aujourd'hui, somme totale dépensée pour ce plan. Ventiler ces sommes par année.

En 2022-2023, aucune somme n'a été dépensée.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 147

Concernant les hardes de caribous forestiers de Charlevoix et de la Gaspésie, fournir :

- a. Note et analyse faisant état des différentes stratégies pour sauver les derniers représentants des hardes ;**
- b. Évaluation des coûts associés au maintien de ces hardes en enclos.**

Dans le cadre des différentes stratégies pour sauver les derniers représentants des hardes de caribous :

A) Note et analyse faisant état des différentes stratégies pour sauver les derniers représentants des hardes

La réponse à cette question ne peut être transmise puisqu'elle est protégée en vertu de l'article 39 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

B) Évaluation des coûts associés au maintien de ces hardes en enclos.

Populations	Coûts (k\$)
Charlevoix (évaluation des coûts pour 20 caribous)	
Construction de l'exclos et des bâtiments connexes (en 2022-2023)	616,5
Vol de validation pour s'assurer que tous les caribous de la population sont dans l'exclos (en 2022-2023)	43,0
Frais annuels du maintien des caribous en exclos (en 2022-2023)	<ul style="list-style-type: none"> • Achat de moulée et foin : 18,7 • Récolte de lichen : 39,6 • Gardiennage : 124,1 • Frais vétérinaires et médicaments : 10,0 • Propane et essence : 6,3 • Déneigement : 85,8 • Autres : 75,0 <p align="right">Total : 359,5</p>
Gaspésie (évaluation des coûts pour 15 caribous)	
Construction des enclos et des bâtiments connexes (en 2022-2023)	1 388,3
Réfection des chemins d'accès aux enclos (en 2022-2023)	101,5
Frais annuels de capture et de transfert des caribous dans les enclos et pose de colliers téléométriques (2022-2023)	267,5
Frais annuels en prévision des captures (en 2022-2023)	<ul style="list-style-type: none"> • Achat de moulée et foin : 9,0 • Récolte de lichen : 27,2 • Propane et essence : 3,5 • Déneigement : 335,0 <p align="right">Total : 374,7</p>
Frais annuels du maintien des caribous en enclos (à partir de 2023)	524,7

Note : Données au 28 février 2023.

Liste des rencontres tenues avec le gouvernement fédéral concernant la protection du caribou forestier, incluant la date des rencontres, les personnes présentes, les dépenses encourues et les sujets abordés

Un comité composé de représentants du gouvernement du Québec (ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministère des Ressources naturelles et des Forêts), de représentants de la communauté autochtone de Lac-Simon et d'Environnement et Changement climatique Canada a été mis en place pour suivre les actions découlant de l'engagement du Québec concernant le caribou de Val-d'Or.

- Le gouvernement fédéral a participé à ces rencontres puisqu'il finance la réalisation de certaines actions par la communauté.
- La rencontre du 13 octobre 2022 s'est tenue en présentiel à Lac-Simon et a entraîné des frais de déplacements pour les représentants du gouvernement du Québec de 833,15 \$.
- Aucune somme n'a été dépensée en lien avec les autres réunions puisqu'elles se sont réalisées par visioconférence.

Date de la rencontre	Représentants du gouvernement du Québec	• Représentants d'Environnement et Changement climatique Canada	• Représentants autochtones
11 mai 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Hugo Jacqmain, directeur des relations avec les nations autochtones, MRNF • Daniel Spalding, directeur de la gestion de la faune, Abitibi-Témiscamingue, MELCCFP • Jérôme Rioux, ing.f., MRNF • Stéphanie Pellerin, biologiste, direction de la gestion de la faune, Abitibi-Témiscamingue, MELCCFP 		
14 juin 2022			
13 octobre 2022			
15 décembre 2022			
21 février 2023			

Groupes de travail sur le suivi des populations et les mesures de gestion des populations et rencontres bi-annuelles du Consortium national du savoir sur le caribou boréal

Ce groupe est composé de représentants du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, de représentants des provinces et territoires, de membres de la communauté scientifique et universitaire, de membres de Premières Nations et d'Environnement et Changement climatique Canada ainsi que de membres de l'industrie et du secteur privé (principalement des biologistes travaillant dans ces secteurs). Il a été mis en place par le Consortium national du savoir sur le caribou boréal à titre de plateforme d'échanges sur les actions de gestion et de conservation du caribou forestier au Canada.

- Le gouvernement fédéral a participé à titre d'organisateur et facilitateur des rencontres et puisqu'il finance la réalisation des activités du consortium.
- Aucune somme n'a été dépensée en lien avec ces réunions puisqu'elles se sont réalisées par visioconférence.

Objet des rencontres	Représentants MFFP/MELCCFP	Autres organisations participantes	Dates des rencontres
Suivi des populations	Sabrina Plante, biologiste à la Direction de l'expertise sur la faune terrestre, l'herpétofaune et l'avifaune	Plusieurs représentants : - d'Environnement et Changement climatique Canada - de provinces et territoires (CB, TNO, SK, MB, AB, TNL) - de communautés et organismes des Premières Nations - d'organismes environnementaux - d'établissements scientifiques	26 mai 2022 13 septembre 2022 10 janvier 2023
Mesures de gestion	Michaël Bonin, biologiste à la Direction de l'expertise sur la faune terrestre, l'herpétofaune et l'avifaune		10 mai 2022 5 juillet 2022 23 novembre 2022 24 janvier 2023
Rencontres bi-annuelles	Sabrina Plante, biologiste à la Direction de l'expertise sur la faune terrestre, l'herpétofaune et l'avifaune Michaël Bonin, biologiste à la Direction de l'expertise sur la faune terrestre, l'herpétofaune et l'avifaune Rioux, Jérôme, Direction des Relations avec les Nations Autochtones		14, 16, 22 et 23 juin 2022 31 janvier et 2 février 2023

Comité technique national sur le caribou boréal

Ce comité est composé professionnels responsables de la gestion du caribou forestier des provinces et territoires concernés et du gouvernement fédéral. Les échanges portent sur les activités de suivi et de gestion des populations de caribous forestiers.

- Aucune somme n'a été dépensée en lien avec ces réunions puisqu'elles se sont réalisées par visioconférence.

Date de la rencontre	Représentants du gouvernement du Québec		
26 avril 2022	<ul style="list-style-type: none">• Léa Harvey, biologiste à la Direction de l'expertise sur la faune terrestre, l'herpétofaune et l'avifaune	<ul style="list-style-type: none">• Représentants du gouvernement fédéral	<ul style="list-style-type: none">• Représentants des provinces et territoires
31 mai 2022			
28 juin 2022			
30 août 2022			
27 septembre 2022			
25 octobre 2022			
29 novembre 2022			
28 février 2023			

Comité de négociation pour une entente Québec-Canada sur le caribou

Ce comité a réuni des représentants de niveau direction générale, puis de niveau sous-ministre adjoint, avec comme objectif de négocier une nouvelle entente de haut niveau à la suite de l'arrivée à échéance le 31 mars 2022 de l'Entente de collaboration Canada-Québec pour la protection et le rétablissement des espèces en péril au Québec.

- Aucune somme n'a été dépensée en lien avec ces réunions puisqu'elles se sont réalisées par visioconférence.

Date de la rencontre	Représentants du gouvernement du Québec	
13 juillet 2022	<ul style="list-style-type: none">• Steeve Audet, directeur général au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs• Serge Tremblay, directeur général de la gestion de la faune et des habitats, au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs• Carl Patenaude-Levasseur, directeur général de la faune en région au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	Représentants du gouvernement fédéral
19 juillet 2022		
26 juillet 2022		
28 juillet 2022		
2 août 2022		
4 août 2022		
9 août 2022		
11 août 2022		
7 sept 2022		
16 sept 2022		
6 octobre 2022		
Mi-octobre 2022		
31 octobre 2022		
17 novembre 2022		
24 novembre 2022		
14 décembre 2022		

11 janvier 2023		
3 février 2023		
8 février 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Julie Bissonnette, sous-ministre adjointe à la Faune et aux Parcs, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs • Jacob Martin-Malus, sous-ministre adjoint au développement durable et à la qualité de l'environnement, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs • Martin Breault, sous-ministre associé à la gouvernance et à la coordination des interventions, ministère des Ressources naturelles et des Forêts 	Représentants du gouvernement fédéral
17 février 2023		
21 février 2023		
28 février 2023		
7 mars 2023		
14 mars 2023		
21 mars 2023		

Toute analyse, plans de déploiement, notes et crédits dépensés concernant l'abattage de loups comme stratégie de sauvegarde des caribous forestiers précisant les éléments suivants : a) nombre de loups tués; b) nombre de contrats octroyés; c) liste des organismes impliqués

a) Nombre de loups tués

Le Ministère n'a procédé à l'abattage d'aucun loup dans le cadre d'opérations spécifiques de contrôle du loup.

b) Nombre de contrats octroyés

Aucun contrat n'a été octroyé pour l'abattage de loups.

c) Liste des organismes impliqués

Aucun organisme n'est impliqué.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 150

Toute analyse, plan d'action, note, recommandation et rencontre concernant la population d'orignaux dans la réserve faunique de La Vérendrye

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

Bilan des populations d'originaux ventilé pour chaque réserve faunique, incluant la somme de crédits dépensés, les études, notes, rencontres et recommandations.

Régions	Réserves fauniques	Récolte 2021-2022	Inventaire aérien 2022-2023	Somme des crédits dépensés 2022-2023	Études 2022-2023	Notes 2022-2023	Rencontres 2022-2023
Bas-Saint-Laurent	Duchénier	https://www.terfa.ca/fichiersUpload/fichiers/statistiques-chasse-a-l-original-2022-584.pdf	Non	0 \$	Non	Aucune	2
Bas-Saint-Laurent	de Dunière	https://cgrmp.com/duniere/Statistiques_produits_saison.pdf	Non	0 \$	Non	Stabilité des indicateurs	1
Bas-Saint-Laurent	de Matane	https://www.sepaq.com/resources/docs/rf/mat/mat_stat_original_2022.pdf	Non	0 \$	Non	Stabilité des indicateurs	2
Bas-Saint-Laurent	Rimouski	https://www.sepaq.com/resources/docs/rf/rim/rim_stat_ori_2022.pdf	Non	0 \$	Oui, capture de faons (projet Tique-Original-Climat)	Diminution des groupes en 2022	2
Saguenay – Lac-Saint-Jean	Ashuapmushuan	https://www.sepaq.com/resources/docs/rf/ash/ash_stat_ori_2022.pdf	Non	0 \$	Non	Aucune	1
Capitale-Nationale	de Portneuf	https://www.sepaq.com/resources/docs/rf/por/por_stat_ori_2022.pdf	Non	0 \$	Non	Aucune	3
Capitale-Nationale	des Laurentides	https://www.sepaq.com/resources/docs/rf/lau/lau_stat_ori_2022.pdf	Non	0 \$	Non	La récolte déclarée par la Société des établissements de plein air du Québec n'inclut pas la récolte autochtone	2
Mauricie - Bois-Francs	Mastigouche	https://www.sepaq.com/resources/docs/rf/mas/mas_stat_original_2022.pdf	Oui	78 000 \$	Non	Aucune	1

Régions	Réserves fauniques	Récolte 2021-2022	Inventaire aérien 2022-2023	Somme des crédits dépensés 2022-2023	Études 2022-2023	Notes 2022-2023	Rencontres 2022-2023
Mauricie - Bois-Francs	du Saint-Maurice	https://www.sepaq.com/resources/docs/rf/stm/stm_stat_ori_2022.pdf	Non	0 \$	Non	Aucune	1
Outaouais et Laurentides	de Papineau-Labelle	https://www.sepaq.com/resources/docs/rf/pal/pal_stat_ori_2022.pdf	Oui	110 000 \$	Un projet a été fait en 2023 sur la prévalence des parasites des organes internes (foie, poumons) des orignaux abattus à la chasse	Aucune	2
Outaouais et Abitibi	la Vérendrye	Aucune récolte en 2022 (moratoire en vigueur)	Non	0 \$	Oui, capture de faons (projet Tique-Original-Climat) et ajout de 25 caméras de surveillance installées dans le cadre du projet doctoral de Florent Déry, U. Laval	Aucune	3
Côte-Nord	Port-Cartier-Sept-Îles *	https://www.sepaq.com/resources/docs/rf/spc/spc_stat_ori_2022.pdf	Non	0 \$	Non	Aucune	0
Gaspésie	des Chics-Chocs *	https://www.sepaq.com/resources/docs/rf/chc/chc_stat_ori_2022.pdf	Non	0 \$	Non	Aucune	0
Gaspésie	Port-Daniel	https://www.sepaq.com/resources/docs/rf/pod/pod_stat_ori_2022.pdf	Non	0 \$	Non	Aucune	0
Laurentides	Rouge-Matawin	https://www.sepaq.com/resources/docs/rf/rom/rom_stats_ori_2022.pdf	Oui	93 197 \$	Non	Aucune	2

QUESTION PARTICULIÈRE N° 152

Liste des ventes de :

- a. Tous les permis de chasse résidents et non-résidents octroyés en 2022-2023 et ventilation par région administrative et par point de vente, par âge, par sexe et par espèce, et les revenus provenant de chacun d'eux ;
 - b. Tous les permis de pêche résidents et non-résidents octroyés en 2022-2023 et ventilation par région administrative et par point de vente, par âge, par sexe et par espèce, et les revenus provenant de chacun d'eux.
-

Pour cette réponse, veuillez-vous référer à la question 13 et 16 de la troisième opposition – Section Faune.

État des investissements réalisées pour contrer le braconnage dans les parcs nationaux du Québec pour l'année 2022-2023. Prévision pour 2023-2024.

En 2022-2023, les agents de protection de la faune ont consacré 2 190 heures de protection aux parcs nationaux du Québec.

Par ailleurs, le réseau des parcs nationaux sous la gestion de la Société des établissements de plein air du Québec compte 73 garde-parcs ayant le statut d'assistant à la protection de la faune, pouvant constater des infractions à la Loi sur les parcs et soumettre des dossiers aux agents de protection de la faune du Ministère.

QUESTION PARTICULIÈRE N°154

État des investissements réalisés pour contrer la pêche aux poissons-appâts vivants en 2022-2023 et prévision pour 2023-2024.

Aucun investissement réalisé en 2022-2023.

Les crédits relatifs aux restrictions en matière de pêche d'hiver (pêche blanche) dans certaines régions et réservoirs pour certaines espèces de poisson : a) la liste des réservoirs visés, b) les espèces de poissons visés, c) le nombre d'agents de protection de la faune attitrés à ces restrictions, d) le nombre d'amendes, e) la somme totale amassée par les amendes.

Depuis 2017, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs a mis en œuvre plusieurs mesures pour valoriser et promouvoir la pêche hivernale, pour appuyer les pêcheurs dans la transition vers l'utilisation de techniques de pêche alternatives aux poissons appâts vivants et pour soutenir l'industrie de la pêche d'hiver.

État des investissements pour 2022-2023

- Une aide financière totalisant 50 k\$ a été octroyée à des organismes locaux par l'entremise de la Fondation Héritage Faune pour permettre la réalisation d'initiatives de pêche hivernale au Québec.

- a) Les plans d'eau visés par les investissements concernent principalement les centres de pêche offrant des services de location et œuvrant dans les zones de pêche 7, 8 et 25. Le seul réservoir répondant à ces critères est le lac Dollard-des-Ormeaux.

- b) Les espèces visées par les investissements sont principalement le doré jaune, le doré noir, le brochet et la perchaude.

- c) Tous les agents de protection de la faune appliquent les lois et règlements en vigueur.

- d) Pour les zones de pêche concernées par le changement réglementaire, voici le nombre d'infractions émises en 2022-2023 en lien avec les poissons appâts : 5 en zone 7, 37 en zone 8, 9 en zone 25, pour un total de 51.

- e) Les revenus générés (amendes) par les infractions relatives aux lois et aux règlements appliqués par les agents de protection de la faune relèvent du ministère de la Justice du Québec.

QUESTION PARTICULIÈRE N°156

Ventilation des paiements de transfert dans le cadre du programme Relève et mise en valeur de la faune et prévisions pour 2023-2024, avec la liste des bénéficiaires de ces montants.

Programme « Relève et mise en valeur de la faune » (Enveloppe régionale)		
Organisme bénéficiaire	Nom du projet	Montant accordé (\$)
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE		
Association des Trappeurs de Rouyn-Noranda	Formation d'apprêtage de fourrures pour des nouveaux trappeurs avec un volet préparation des pièges	5 300 \$
BAS-SAINT-LAURENT		
Association des pêcheurs sportifs de saumons de la rivière Rimouski	Initiation à la pêche sportive au saumon atlantique	12 700 \$
Association des pêcheurs sportifs de saumons de la rivière Rimouski	Initiation à la pêche sportive à la truite mouchetée	10 959 \$
Comité Festif de Val-Brillant	Tournoi de pêche du lac Matapédia	20 000 \$
Corporation de développement de Lac-des-Aigles	Initiation à la pêche à la mouche responsable	13 142 \$
Corporation de développement économique et touristique de L'Isle-Verte	Mise en tourisme de la pêche blanche à L'Isle-Verte	16 948 \$
Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent	Former la relève pour la pêche durable de demain!	16 463 \$
CAPITALE-NATIONALE		
Association Sportive Batiscan-Neilson	Projets de relève et de promotion de la chasse au petit gibier sur la zec Batiscan-	20 000 \$
Association sportive Miguick	Camp scientifique et culturel	3 000 \$
Canards Illimités Canada	Programme jeunes sauvaginiens	5 823 \$
Fondation pour la sauvegarde de la truite mouchetée	Happening de pêche au Patro de Charlesbourg	9 247 \$
Fondation pour la sauvegarde de la truite mouchetée	Happening de pêche au Patro Laval (Québec)	8 455 \$
Fondation pour la sauvegarde de la truite mouchetée	Happening de pêche au Patro Roc-Amadour	9 247 \$
Village Nordik du Port de Québec	Village Nordik du Port de Québec 2023	20 000 \$
CENTRE-DU-QUÉBEC		
Corporation de gestion des rivières des Bois-Francis (Pêche Nicolet)	Une grosse fête de la pêche pour toute la famille! (Festival de la truite)	20 000 \$
Corporation de gestion des rivières des Bois-Francis (Pêche Nicolet)	Les samedis « Pêche en ville » au bord de la rivière Nicolet	3 456 \$
Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour	Tournoi familial de pêche et initiation de la relève à la pêche sur glace au lac	12 500 \$

Organisme bénéficiaire	Nom du projet	Montant accordé (\$)
CHAUDIÈRE-APPALACHES		
Association Régionale des Trappeurs de Chaudière-Appalaches	Activité éducative sur les animaux à fourrure dans les écoles primaires (3e et 4e	9 830 \$
Association Régionale des Trappeurs de Chaudière-Appalaches	Journées de formation sur les techniques de trappage et d'apprêtage des fourrures	7 290 \$
Le Mouvement Kanamouche	Expansion du Mouvement Kanamouche en Chaudière-Appalaches	20 000 \$
Le Mouvement Kanamouche	Kanamouche...une histoire de pêche	18 309 \$
Société Beauceronne de Gestion Faunique	Initiation à la pêche sur la glace à la truite mouchetée	20 000 \$
CÔTE-NORD		
Association de chasse et pêche de Forestville	Initiation et mise en valeur de la pêche à la mouche sur la rivière Laval	6 750 \$
ESTRIE		
Alexander Galt Regional High School	Concentration Chasse et Pêche	10 000 \$
Collège du Mont-Sainte-Anne	Club de chasse, pêche et piégeage du Collège du Mont-Sainte-Anne	18 000 \$
École secondaire de Bromptonville	Activités d'initiation à la pêche, à la chasse et au piégeage	15 474 \$
Fédération de l'Union des producteurs agricoles-Estrie	Expérimentation d'outils de déprédation tout en favorisant l'initiation à la chasse et	17 438 \$
GASPÉSIE		
L'Association forestière de la Gaspésie	La faune en vedette	20 000 \$
Société de gestion des rivières de Gaspé	Initiation à la pêche au saumon atlantique	5 692 \$
Société de restauration et de gestion de la Nouvelle	Initiation à la pêche sportive au saumon atlantique	5 834 \$
LANAUDIÈRE		
Académie de pêche du lac Saint-Pierre	Ateliers éducatifs sur la pêche et le piégeage en milieu scolaire visant à développer la relève et à soutenir l'industrie	20 000 \$
Association de chasse et de pêche Lavigne	Initiation à la chasse au petit gibier	20 000 \$
Association de chasse et de pêche Lavigne	Initiation à la pêche blanche	12 132 \$
Association des trappeurs professionnels du Québec	Objectif trappage Lanaudière	10 208 \$
Comité ZIP des Seigneuries	Journées d'initiation à la pêche blanche et à la pêche en rive	7 261 \$
Corporation de gestion et de développement de la pêche sportive au	Enquête de pêche au lac Saint-Pierre durant la période hivernale de 2023 visant	20 000 \$
MAURICIE		
Festival de chasse de La Tuque	Festival de chasse	20 000 \$

Organisme bénéficiaire	Nom du projet	Montant accordé (\$)
MONTERÉGIE		
Héritage Saint-Bernard	Ateliers de sensibilisation des richesses collectives issues de la faune	20 000 \$
LAURENTIDES		
La pêche au féminin	La pêche au féminin - Séjours	20 000 \$
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN		
Association des trappeurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean	Journée de la relève 2022	7 095 \$
Corporation de gestion de la rivière Saint-Jean-Saguenay	Relève à la pêche - Formation d'initiation	4 770 \$
École Sainte-Hélène	Programme éducatif faune, flore et plein air	17 685 \$
École Notre-Dame-du-Rosaire	Programme éducatif faune, flore et plein air	17 685 \$
École Jean-Gauthier	Programme pédagogique du pêcheur	20 000 \$
École Jean-Gauthier	Programme pédagogique ressources fauniques	20 000 \$
SOUS-TOTAL		618 693 \$

Programme « Relève et mise en valeur de la faune » (Enveloppe nationale)		
Organisme bénéficiaire	Nom du projet	Montant accordé (\$)
Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs	Chasseurs généreux	50 000 \$
Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs	Projet pilote visant à favoriser le partage du territoire entre piégeurs et chasseurs avec chiens	6 840 \$
Fédération des pourvoiries du Québec	Guide du Chasseur et Guide du Pêcheur - Édition 2023	15 000 \$
Fédération des pourvoiries du Québec	Saviez-vous que	30 790 \$
Fédération québécoise pour le saumon atlantique	Festival PALM	50 000 \$
Fédération québécoise pour le saumon atlantique	Commercialisation de la pêche sportive au saumon atlantique	40 714 \$
Fédération québécoise pour le saumon atlantique	Relève - Mentorat Régulier	50 000 \$
Fédération québécoise pour le saumon atlantique	Relève - Mentorat Femme	26 200 \$
Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec	Événement de sensibilisation, de découverte et de perfectionnement au piégeage	37 950 \$
Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec	Activités éducatives sur les animaux à fourrure dans les écoles primaires	11 468 \$
Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec	Mise en valeur du castor et du rat musqué	42 403 \$
Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec	Document pour bénévoles et publications sur les médias sociaux de Questions / Réponses sur le piégeage	6 903 \$
Fédération québécoise des gestionnaires de zecs	Encadrement et mise en valeur de la pêche blanche au Réseau Zec	37 500 \$
Fédération québécoise des gestionnaires de zecs	Promotion de la chasse au petit gibier	15 000 \$

Organisme bénéficiaire	Nom du projet	Montant accordé (\$)
Fédération québécoise des gestionnaires de zecs	Bathymétrie des lacs d'intérêts pour le développement de la pêche dans les zecs	35 526 \$
Fédération québécoise des gestionnaires de zecs	Développement du réseau des sites de pêche à gué	37 500 \$
SOUS-TOTAL		493 794 \$

Les crédits dépensés relativement à la mise en place des mesures exceptionnelles afin de protéger les caribous, incluant les éléments suivants : A) Les travaux effectués et prévus; B) Les notes, analyses et études; C) La liste des villes et régions où se trouvent ces mesures et qu'il est prévu d'en mettre en place

A) Plus de 172,2 km de fermeture, démantèlement et reboisement de chemins ont été réalisés en 2022-2023 à l'aide des crédits du Ministère :

- Saguenay–Lac-Saint-Jean : 91 km.
- Capitale-Nationale (Charlevoix) : 23,7 km.
- Abitibi-Témiscamingue (Val-d'Or) : 30 km.
- Nord-du-Québec : 15 km.
- Gaspésie : 12,5 km.

Des travaux sylvicoles non-commerciaux visant la restauration de l'habitat des caribous forestiers de Val-d'Or et des caribous montagnards de la Gaspésie ont été réalisés en 2022-2023. Des mesures de contrôle des prédateurs ont également été déployées dans Charlevoix et dans la région de la Gaspésie.

Les travaux d'agrandissement de l'enclos sans prédateurs pour les caribous de Val-d'Or se sont terminés en 2022-23. La construction de l'enclos sans prédateurs pour les caribous de Charlevoix et des deux enclos de maternité pour les caribous de la Gaspésie, ainsi que leurs infrastructures connexes, s'est poursuivie cette année et elle est presque terminée en date du 28 février 2023.

La Commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards chargée d'entendre les parties prenantes et d'émettre des recommandations quant au contenu de la stratégie a acheminé son rapport au MFFP le 22 août 2022.

Des arrosages contre l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) ont été réalisés en 2022-2023 pour maintenir en vie les massifs forestiers dans l'habitat du caribou montagnard en Gaspésie. Environ 13 000 hectares de forêts ont été protégés pour un coût d'un peu plus que 900 000\$.

B) Deux mandats visant à mieux documenter les impacts socioéconomiques potentiels de la stratégie et les attributs forestiers du territoire fréquenté par le caribou en fonction de scénarios climatiques ont été réalisés.

- Étude pour modéliser des attributs forestiers du territoire envisagé de la stratégie pour les caribous forestiers et montagnards en élaboration. Elle considère l'effet des changements climatiques sur ces attributs. Elle est disponible sur demande.
- Étude pour mesurer l'impact économique sur le secteur forestier des scénarios proposés dans le cadre des travaux de la commission indépendante sur les caribous forestiers et les caribous montagnards. Elle est disponible sur le site internet du Bureau de mise en marché des bois (BMMB).

Les notes et les analyses ne peuvent être transmises puisqu'elles sont protégées en vertu de l'article 37 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1).

C) Les mesures exceptionnelles ont été mises en place pour les populations de caribous forestiers de Charlevoix et de Val-d'Or et pour la population de caribous montagnards de la Gaspésie et se poursuivent.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 158

Les mesures d'urgences exceptionnelles pour la protection des caribous à Charlevoix, incluant les crédits relativement à l'évaluation et la déclinaison des différentes options.

Pour cette question, veuillez-vous référer à la réponse de votre question 157.

QUESTION PARTICULIÈRE N°159

Les crédits relativement aux nouvelles modalités de chasse, de pêche et de piégeage pour les différentes espèces en précisant les espèces visées et les plans.

En 2022-2023, il n'y a eu aucune dépense liée à des produits de communication pour les plans de gestion relativement à de nouvelles modalités de pêche, de chasse ou de piégeage.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 160

Dans le cadre de l'élaboration de la Politique gouvernementale sur la faune au Québec :

- a) les crédits dépensés pour cette élaboration;**
 - b) le nombre de rencontres;**
 - c) le coût pour chacun des postes budgétaires.**
-

Dans le cadre de l'élaboration de la Politique gouvernementale sur la faune au Québec :

A) Les crédits dépensés pour cette élaboration :

0 \$

B) Le nombre de rencontres :

Aucune rencontre tenue en 2022-2023.

C) Le coût pour chacun des postes budgétaires

Fonctionnement : 0 \$;

Rémunération : 0 \$.

Concernant l'annonce du 16 novembre 2021 au sujet de la protection et de la conservation de la faune. Fournir par axes d'intervention : A. Les sommes octroyées jusqu'à maintenant; B. La liste des bénéficiaires; C. Les régions touchées. Étude des crédits 2023-2024.

A. Les sommes octroyées jusqu'à maintenant

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs s'est vu octroyer 12,2 M\$ pour 2021-2023 afin de maintenir et de développer son expertise dans le combat contre les espèces exotiques envahissantes animales et de réaliser des avancées en matière de protection et de conservation des espèces fauniques et de leurs habitats.

B. La liste des bénéficiaires

Université de Montréal
Université Laval
Université du Québec à Chicoutimi
Université McGill
Municipalité de Kiamika
Municipalité de Lac-des-Plages
Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup
Ville de Mont-Laurier
Ville de Shawinigan
Ville de Dégelis
Municipalité d'Alleyne-et-Cawood
Municipalité de Labrecque
Municipalité de Sainte-Marie-de-Blandford
Municipalité de Denholm
Ville de Sainte-Adèle
Municipalité de La Corne
Municipalité de Packington
Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau
Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard
Ville d'Amqui
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
Municipalité de Ferme-Neuve
Municipalité de Saint-Jean-de-la-Lande
Municipalité de Lac-des-Écorces
Première Nation de Long Point
Municipalité de Notre-Dame-du-Laus
Municipalité de Blue Sea
Municipalité de Lac-Bouchette
Ville d'Otterburn Park
Municipalité de Lac-Frontière
Municipalité d'Eastman
Municipalité de Rivière-à-Pierre
Village de North Hatley

C. Les régions touchées

Toutes les régions administratives du Québec sont touchées.

QUESTION PARTICULIÈRE N°162

Pour l'année 2022-2023, toute étude, analyses ou tout autre document sur la fréquentation de parcs de la SÉPAQ, le tout ventilé par parc.

Pour cette question, veuillez-vous référer à la Société des établissements de plein air du Québec.

QUESTION PARTICULIÈRE N°163

Concernant la SÉPAQ, pour l'année 2022-2023, le nombre de plaintes ainsi que la nature de celle-ci.

Pour cette question, veuillez-vous référer à la Société des établissements de plein air du Québec.

QUESTION PARTICULIÈRE N°164

La liste des montants des crédits dépensés en raison de condamnations des tribunaux et de frais juridiques ventilés par :

- a. les tribunaux (exemple : Tribunal administratif du travail),**
 - b. organismes publics impliqués (exemple : Sépaq),**
 - c. causes,**
 - d. accusations**
-

Pour cette question, veuillez-vous référer au ministère de la Justice du Québec.

QUESTION PARTICULIÈRE N°165

Les crédits dépensés pour la construction des clôtures entourant le parc de la Chute-Montmorency. Toute analyse, note, date de rencontre, impact financier, crédit dépensé et recommandation concernant la grève de la Sépaq et la négociation d'une nouvelle convention collective

Pour cette question, veuillez-vous référer à la Société des établissements de plein air du Québec.

QUESTION PARTICULIÈRE N°166

Concernant l'achat de Safari-Anticosti par la SÉPAQ :

- a) Les crédits dépensés pour l'acquisition de la pourvoirie Safari Anticosti ;
 - b) État des investissements réalisés pour l'aménagement et la mise à niveau du site.
 - c) La liste des travaux effectués et prévus ;
 - d) Les crédits prévus pour la réalisation des travaux
 - e) Le nombre d'employés de Safari Anticosti ayant rejoint les rangs de la SÉPAQ
-

Pour cette question, veuillez-vous référer à la Société des établissements de plein air du Québec.

QUESTION PARTICULIÈRE N°167

Dans le cadre du respect de certaines règles de circulation en motoneige à des fins récréatives dans les réserves fauniques, le tout ventilé par réserve :

- a. Le nombre d'agents de protection de la faune dépêchés;
- b. Les crédits octroyés;
- c. Le nombre d'amendes;
- d. Les sommes amassées par les amendes.

L'application des règles entourant la circulation en motoneige dans les réserves fauniques est assurée par les agents de protection de la faune. Leur présence survient à la suite d'un signalement d'un citoyen ou lors d'une opération ponctuelle planifiée.

	2022-2023 ¹
	Quantité
Nombre d'heures effectuées par les agents de protection de la faune relatives à la circulation hors des sentiers balisés	315
Nombre de signalements d'actes illégaux reçus relatifs à la circulation hors des sentiers balisés	1
Nombre de rapports d'infraction relatifs à la circulation hors des sentiers balisés	13

¹ Du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023

Ventilation des paiements de transfert dans le cadre du programme Accès aux plans d'eau pour la pêche récréative pour 2022-2023 et prévision pour 2023-2024 avec la liste des bénéficiaires de ces montants.

Le programme Accès aux plans d'eau pour la pêche récréative n'est plus en vigueur. Le volet A de ce programme permettait de financer des infrastructures d'accès à l'eau en territoire municipalisé et le volet B finançait des installations de nettoyage d'embarcations.

Le volet B est devenu un programme en soi qui se nomme « Stations de nettoyage d'embarcations ». Les projets du programme Stations de nettoyage d'embarcations 2022-2023 se réalisent sur une seule année financière et la ventilation des paiements de transfert se retrouve dans le tableau ci-dessous.

Programme Stations de nettoyage d'embarcations	
Bénéficiaire	Aide accordée 2022-2023
Municipalité de Kiamika	14 476 \$
Municipalité de Lac-des-Plages	12 657 \$
Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	15 000 \$
Ville de Mont-Laurier	15 000 \$
Ville de Shawinigan	15 000 \$
Ville de Dégelis	15 000 \$
Municipalité d'Alleyne-et-Cawood	14 194 \$
Municipalité de Labrecque	15 000 \$
Municipalité de Sainte-Marie-de-Blandford	15 000 \$
Municipalité de Denholm	15 000 \$
Ville de Sainte-Adèle	6 226 \$
Municipalité de La Corne	15 000 \$
Municipalité de Packington	15 000 \$
Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	15 000 \$
Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard	15 000 \$
Ville d'Amqui	15 000 \$
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci	15 000 \$
Municipalité de Ferme-Neuve	15 000 \$
Municipalité de Saint-Jean-de-la-Lande	15 000 \$
Municipalité de Lac-des-Écorces	11 963 \$
Première Nation de Long Point	15 000 \$
Municipalité de Notre-Dame-du-Laus	13 275 \$
Municipalité de Blue Sea	15 000 \$
Municipalité de Lac-Bouchette	15 000 \$
Ville d'Otterburn Park	15 000 \$
Municipalité de Lac-Frontière	15 000 \$
Municipalité d'Eastman	7 192 \$
Municipalité de Rivière-à-Pierre	12 128 \$
Village de North Hatley	7 889 \$

QUESTION PARTICULIÈRE N°169

Le nombre d'enquêtes présentement ouvertes, notamment en matière de braconnage en précisant : a. Les crédits octroyés et prévus, b. La ventilation du nombre d'enquêtes par région, c. Les impacts économiques, d. Les rencontres et les ententes de collaboration avec les communautés et les autorités autochtones, e. Le nombre d'agents travaillants présentement sur des enquêtes ouvertes.

a) La Protection de la Faune du Québec ne ventile pas les crédits par enquête.

b) Nombre d'enquêtes par région, en date du 28 février 2023 :

Région administrative	2022-2023	
	Enquêtes en cours	Enquêtes terminées
Abitibi-Témiscamingue	60	397
Bas-Saint-Laurent	49	313
Capitale-Nationale	109	311
Centre-du-Québec	14	243
Chaudière-Appalaches	53	376
Côte-Nord	47	243
Estrie	30	343
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	69	394
Lanaudière	69	372
Laurentides	71	733
Mauricie	47	385
Montérégie	79	792
Nord-du-Québec	54	129
Outaouais	55	403
Saguenay-Lac-Saint-Jean	92	627

c) La Protection de la Faune du Québec ne calcule pas les impacts économiques.

d) La Protection de la Faune du Québec ne comptabilise pas les rencontres et n'a aucune entente de collaboration avec les communautés et les autorités autochtones.

e) Dans le cadre de leur travail, l'ensemble des agents de protection de la faune effectue des enquêtes.

QUESTION PARTICULIÈRE N°170

Le nombre d'enquêtes fermées pour l'année 2022-2023.

En 2022-2023, 6 061 dossiers d'infraction potentielle ont été investigués et terminés par les agents de protection de la faune sur tout le territoire du Québec.

Région administrative	2022-2023	
	Enquêtes terminées	Rapports d'infraction
Abitibi-Témiscamingue	397	528
Bas-Saint-Laurent	313	243
Capitale-Nationale	311	191
Centre-du-Québec	243	132
Chaudière-Appalaches	376	175
Côte-Nord	243	295
Estrie	343	202
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	394	497
Lanaudière	372	286
Laurentides	733	643
Mauricie	385	349
Montérégie	792	367
Nord-du-Québec	129	216
Outaouais	403	316
Saguenay-Lac-Saint-Jean	627	670
Total	6 061	5 110

QUESTION PARTICULIÈRE N°171

Le nombre d'interventions et de sanctions faites par des agents de la faune en précisant la nature de la sanction en matière de : a) Port d'armes, b) Le braconnage, c) Tout autre élément pertinent.

Type d'intervention	2022-2023	
	Rapports en rédaction	Rapports terminés
Constat d'infraction portatif	0	18
Infraction générale - Avertissement	46	808
Infraction générale - Avis de 7 jours	12	225
Infraction générale - Poursuite	784	4 076
Inspection	15	69
Observation	251	433
Signalement d'actes illégaux	607	3 562
Signalement d'animaux importuns	150	4 891

Les agents de protection de la faune n'émettent pas de sanctions. Ces gestes judiciaires appartiennent au ministère de la Justice ou aux tribunaux.

QUESTION PARTICULIÈRE N°172

Les crédits relatifs à un système de reconnaissance facial pour les agents de la faune, en précisant :

- a) La politique déontologique de l'utilisation**
 - b) La technologie utilisée,**
 - c) Les fins de l'utilisation de cette technologie**
-

La Protection de la faune du Québec ne possède pas de système de reconnaissance faciale.

Concernant l'accès à l'information :

a) Nombre d'effectifs supplémentaires affectés au traitement des demandes d'accès à l'information.

Veillez vous référer à la réponse de la question 136 des renseignements particuliers de l'opposition officielle.

Démarches pour l'établissement d'un fond Bleu pour la protection de l'eau. Prévisions des sommes.

Déposé à l'Assemblée nationale le 6 avril 2023, le projet de loi n° 20 vise à créer le Fonds bleu, un fonds spécifiquement consacré à l'eau et à le financer, en partie, par les redevances exigibles pour l'utilisation de l'eau. Il permettra le financement adéquat, prévisible et suffisant de toute mesure que le ministre peut réaliser pour assurer la protection, la restauration, la mise en valeur et la gestion des ressources en eau.

À terme, il est prévu que le Fonds bleu permette au gouvernement de financer adéquatement les mesures requises pour assurer la conservation et la gestion durable de l'eau, tout en tenant compte des nouveaux enjeux pouvant menacer cette ressource naturelle essentielle.

QUESTION PARTICULIÈRE N°175

Pour l'année 2022-2023, le financement alloué aux technologies vertes. Ventiler par filière.

Le Plan de mise en œuvre (PMO) 2022-2027 du Plan pour une économie verte 2030 repose sur les cinq axes suivants :

1. Atténuer les changements climatiques;
2. Construire l'économie de demain;
3. Renforcer la résilience du Québec face aux impacts des changements climatiques;
4. Créer un environnement prévisible propice à la transition climatique;
5. Développer et diffuser les connaissances nécessaires à la transition climatique.

Parmi ces cinq axes, plusieurs actions regroupées majoritairement dans les axes 1 et 2 permettent le financement de technologies vertes totalisant 856 M\$:

- les mesures inscrites dans l'axe 1 permettent le financement de solutions existantes (785 M\$);
- les mesures de l'axe 2 visent davantage le développement de nouvelles technologies (71 M\$).

Le tableau ci-dessous détaille les budgets de ces mesures :

No de la mesure	Nom de la mesure	Budget 2022-2023 (en M\$)
1.1.1	Électrifier le transport des personnes : véhicules légers, transport collectif et scolaire	448,8
1.1.2	Accroître l'utilisation des énergies renouvelables et l'efficacité dans le transport des marchandises	54,5
1.4.1	Accompagner les entreprises du secteur industriel dans leurs plans de réduction d'émissions de GES et d'investissement	15,4
1.4.2	Appuyer l'efficacité et la conversion énergétiques, et l'optimisation des procédés en entreprise	177,5
1.5.1	Développer des technologies d'avenir et de rupture	4,1
1.6.1	Maximiser l'utilisation efficace de l'énergie	2,2
1.6.2	Remplacer l'énergie fossile par l'électricité et d'autres énergies renouvelables	58,4
1.7.2	Favoriser l'utilisation de matériaux de construction écoénergétiques et à faible empreinte carbone	5,9
1.8.4	Accroître l'électrification et l'efficacité énergétique à la ferme	4,7
1.9.2	Éviter les émissions de méthane issues de la gestion de la matière organique	8,5
1.10.1	Planifier et implanter des projets d'efficacité énergétique et de conversion vers les énergies renouvelables	5,0
2.1.1	Stimuler le développement des filières stratégiques pour la transition au Québec	58,3
2.3.1	Soutenir l'innovation, de façon structurante, pour stimuler le développement de solutions de réduction d'émissions de GES	12,6
Total :		856,0

Les mesures inscrites à l'axe 1 peuvent viser différents objectifs en lien majoritairement avec des technologies vertes existantes, tel que le financement:

- pour l'électrification des véhicules légers et lourds, incluant les autobus;
- de technologies visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), l'optimisation et l'efficacité énergétique dans le transport des marchandises;
- de projets pour appuyer la conversion et l'efficacité énergétique ainsi que l'optimisation de procédés industriels afin de réduire les émissions de GES, notamment auprès des grands émetteurs;

- pour le soutien à la démonstration de technologies afin d'appuyer l'émergence de solutions de réduction d'émissions de GES;
- d'équipements et vitrines technologiques permettant la conception de bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels plus sobres en carbone.

En ce qui concerne les mesures inscrites dans l'axe 2, celles-ci peuvent viser notamment le financement :

- d'initiatives novatrices dans l'industrie des véhicules électriques, telles que le recyclage de batteries et la réalisation de projets collaboratifs industrie-milieu de la recherche en électrification des transports et en réduction des GES;
- de nouvelles innovations technologiques émergentes permettant les réductions de GES.

Le PMO finance ainsi plusieurs actions et programmes d'aide financière qui permettent de favoriser l'adhésion à des technologies vertes existantes visant la réduction de GES et la conversion vers des énergies renouvelables et sobres en carbone.

De même, le PMO prévoit également plusieurs actions et appels de projets avec les Fonds de recherche du Québec entre autres, pour stimuler la recherche et aider au développement et à la commercialisation de nouveaux produits innovants verts.

Concernant les biosolides :

- a) Fournir la liste des échantillonnages de biosolides effectués avant l'épandage. Ventiler par date en identifiant la provenance, la destination, si l'épandage a eu lieu et donner les détails de sa composition.
- b) Fournir les démarches et les sommes investies en 2022-2023 pour l'analyse et le traitement.

-
- a) Fournir la liste des échantillonnages de biosolides effectués avant l'épandage. Ventiler par date en identifiant la provenance, la destination, si l'épandage a eu lieu et donner les détails de sa composition

L'information n'est pas colligée par le ministère sous le format demandé. Voici les informations disponibles, en fonction des données présentement colligées, concernant la période entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022.

Échantillonnages et analyses des biosolides municipaux

Il est obligatoire de déclarer au ministère tout projet d'épandage de biosolides municipaux, et ce, avant sa réalisation. À cette fin, les documents requis et transmis au ministère incluent la provenance de la matière, la destination d'épandage et la catégorie du biosolide obtenue suite aux analyses de critères bio-physico-chimiques démontrant que le biosolide remplit les exigences de qualité environnementale requises pour en permettre son épandage dans les conditions déclarées. Ces documents sont accompagnés des recommandations agronomiques nécessaires à leur épandage fait en conformité avec les exigences environnementales applicables en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Les analyses des critères bio-physico-chimiques démontrant que le biosolide remplit les exigences de qualité environnementale sont réalisées dans des laboratoires accrédités par le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec du Ministère. Pour les biosolides issus du traitement des eaux usées municipales :

- ✓ 33 paramètres sont analysés, dont 19 sont normés à titre de contaminants incluant 13 contaminants chimiques, 2 agents pathogènes, 3 analyses de corps étrangers (plastiques, etc.) et 1 caractérisation d'odeurs.
- ✓ Analyses répétées entre 3 et 12 fois sur un an, selon le volume de biosolide produit. Une des répétitions est effectuée par une firme indépendante du générateur du biosolide accréditée par le ministère. Appelée 'échantillonnage de vérification', cette répétition doit valider les critères de qualité obtenus lors des précédentes analyses.

L'ensemble des certificats d'analyses ne sont pas colligés par le ministère, mais demeurent à sa disposition en cas de contrôle. Ces documents sont conservés par l'agronome qui s'y réfère dessus pour : i) déclarer le projet au ministère et; ii) raisonner sa recommandation d'épandage en conformité avec les règlements du ministère. Les biosolides ne respectant pas les 19 paramètres normés ne peuvent être épandus. Enfin, les biosolides dont la qualité est contrôlée et certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) peuvent être épandus sans en informer le ministère. Ces certifications assurent, entre autres, que les paramètres de qualité réglementés et la méthode d'hygiénisation appliquée à la matière répondent aux critères les plus exigeants. Cette démarche de certification est faite à l'initiative du générateur.

Basées sur les documents colligés par le ministère entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022, 679 projets d'épandage impliquant des biosolides municipaux ont été déposés au ministère et réalisés.

Provenance des biosolides municipaux

Tableau 1 : Liste des municipalités dont les biosolides ont au moins l'objet d'un épandage entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022.

Villes	Omerville (en lien avec Magog)	Shawville
Adstock	Pincourt	Stanstead
Alma	Portneuf	Stoneham
Amqui	Prévost	Terrebonne
Ange-Gardien	Rawdon	Trois-Rivières
Baie-St-Paul	Rivière-Ouelle	Upton
Beaulac-Garthby	Roberval	Val-des-Sources
Beaupré	Rougemont/St-Césaire (RIAEU)	Valleyfield
Bécancour	Saguenay	Vaudreuil-Dorion
Boisbriand	Saint-Adolphe-d'Howard	Venise-en-Québec
Breakeyville (Lévis)	Saint-Alexandre de Kamouraska	Victoriaville
Bromont	Saint-Bonaventure	Warden
Chambly	Saint-Charles-de-Bellechasse	
Chicoutimi	Saint-Côme	
Cowansville	Saint-Cyrille-de-Wendover	
Deauville/Sherbrooke	Saint-Édouard-de-Lotbinière	
Des Cèdres	Saint-Édouard-de-Maskinongé	
Deux-Montagnes	Saint-Esprit	
Dolbeau-Mistassini	Saint-Étienne-des-Grès	
Drummondville	Saint-Eustache	
Farnham	Saint-Georges	
Fassett	Saint-Guillaume	
Forestville	Saint-Henri-de-Lévis	
Gatineau	Saint-Hugues	
Granby	Saint-Jean-Baptiste	
Grand-Mère	Saint-Jean-sur-Richelieu	
Grandes-Piles	Saint-Jérôme	
Ile Perrot	Saint-Joseph de Beauce	
Joliette	Saint-Jude	
Jonquière	Saint-Lambert-de-Lauzon	
Kazabazua	Saint-Léonard-D'Aston	
La Baie	Saint-Marcel	
La Plaine	Saint-Michel-des-Saints	
Lac-Brome	Saint-Noël	
Lac-Mégantic	Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	
Lachute	Saint-Roch-de-l'Achigan	
Laterrière/Saguenay	Saint-Urbain	
Lavaltrie	Sainte-Adèle	
Lévis	Sainte-Agathe-des-Monts	
L'Islet	Sainte-Flavie	
Longueuil	Sainte-Julie	
Lotbinière	Sainte-Madeleine	
Magog	Sainte-Marthe-du-Cap	
Marieville	Sainte-Mélanie	
Mascouche	Sainte-Sophie	
Mirabel (St-Janvier, St-Benoit, Ste-Marianne)	Sainte-Thérèse/Blainville	
Montréal	Shawinigan	
Mont-Laurier	Sherbrooke	
Mont-Saint-Grégoire		
Mont-Tremblant		

Lieux d'épandage des biosolides

Même si cette information est transmise au ministère lors de la déclaration des activités d'épandage, le ministère ne collige pas ces informations. Cette information demeure disponible pour le ministère à des fins de contrôle.

b) Fournir les démarches et les sommes investies en 2022-2023 pour l'analyse et le traitement

Les analyses exigées pour le recyclage sont de la responsabilité du générateur et doivent être effectuées tous les ans. En plus de cette démarche analytique normée, le ministère s'est doté d'une démarche d'acquisition de connaissance sur la qualité des biosolides municipaux au Québec en vue de maintenir un encadrement à jour, basée sur les connaissances scientifiques.

- **Projet d'acquisition de connaissance sur la qualité des biosolides intitulé : QUALITÉ DES BIOSOLIDES MUNICIPAUX & MRF DÉRIVÉES : ÉVALUATION DE NOUVEAUX CRITÈRES POUR UN DÉPLOIEMENT EFFICIENT DES MARCHÉS DE RECYCLAGES**

Objectif principal

Approfondir les connaissances sur la qualité des matières résiduelles fertilisantes (MRF) issues des biosolides municipaux en vue de développer les marchés de recyclage appropriés et ajuster les recommandations de traitements pour favoriser une valeur ajoutée à ces MRF.

Objectifs spécifiques

- 1-Identifier les impacts environnementaux des intrants en fonction du type de traitements et du type d'infrastructures sur la qualité environnementale globale des MRF;
- 2-Identifier les situations susceptibles de présenter un risque d'impact négatif sur l'environnement en collaboration avec le MSSS;
- 3-Adapter les critères (C et E essentiellement) et outils analytiques nécessaires à la réglementation pour l'encadrement des risques environnementaux et en fonction des attentes des milieux receveurs;
- 4-Évaluer la diversité de la qualité des MRF issus des biosolides municipaux et les voies de recyclage par retour au sol approprié.

Type de contrat

Entente de recherche collaborative avec l'Université de Montréal

Entente de 5 ans entrée en vigueur au 15 mars 2022.- Montant total de l'entente : 500 000\$

- **Montants investis en 2022-2023 pour cette entente : 266 240\$**
 - **Ressources humaines investies en nature au ministère dans le cadre de cette entente : ressources humaines du centre d'expertise en analyse environnementale du Québec-CEAEQ pour le développement des méthodes analytiques : 961 heures (551 heures laboratoire + 410 heures d'expertise)**
-

Dans le cadre du programme « Plan pour une économie verte 2030 », fournir les sommes allouées (ventilées par région et secteur d'activité) afin d'atteindre les objectifs fixés par le gouvernement pour chacun les axes spécifiques suivants :

a) Réduction de 50 % des émissions liées au chauffage des bâtiments en 2030

Veillez vous référer au site internet du Ministère à l'adresse suivante :

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-mise-oeuvre-2021-2026.pdf?1608758955>

**QUESTION PARTICULIÈRE N° 61
MAMH**

Le total des sommes dépensées ou octroyées sous forme d'aides par le ministère par l'entremise du Fonds vert, par année, pour les cinq dernières années. Ventiler les sommes, par programme, inscrites dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, le cas échéant.

Veillez vous référer à la réponse de la question 70 des renseignements généraux.

Concernant la gestion du Fonds d'électrification et de Plan d'action sur les changements climatiques (FECC) par le ministère, fournir pour 2022-2023 :

- a) La liste des municipalités qui y ont eu accès;
b) Les sommes ventilées par municipalité

Ministère ou partenaire	Activité spécifique	Nom du programme	Nom du bénéficiaire	Subvention octroyée
Fonds de transition, d'innovation et d'efficacité énergétiques (FTIEE)				1 778 501 \$
FTIEE	Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020			
	20.1 - Conversion et efficacité énergétique dans les bâtiments commerciaux et institutionnels			4 724 \$
			Ville de Richmond	4 724
	24.1 - Soutien au développement des bioénergies pour réduire les émissions de GES à court terme			9 450 \$
			Municipalité de Petit-Saguenay	9 450
	Total - Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020			14 174 \$
	Plan pour une économie verte 2021-2026			
	1.1.1.1 - Électrification des automobiles et motocyclettes - Rabais à l'achat (Roulez Vert)			64 000 \$
			Ville de Lorraine	4 000
			Ville de Montréal	60 000
	1.1.1.2 - Bornes de recharge au travail (Roulez vert)			383 835 \$
			Canton de Ham-Nord	3 382
			Municipalité de Crabtree	1 954
			Municipalité de Dudswell	5 000
			Municipalité de la paroisse de Packington	1 707
			Municipalité de la paroisse de Saint-Christophe-d'Arthabaska	8 796
			Municipalité de la paroisse de Saint-Pie-de-Guire	795
			Municipalité de Morin-Heights	3 025
			Municipalité de Nominigüe	2 993
			Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours	7 055
			Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez	3 045
			Municipalité de Saint-Côme	2 326
			Municipalité de Saint-Eugène-D'Argentenay	6 742
			Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon	9 222
			Municipalité de Très-Saint-Rédempteur	1 109
			Municipalité de Venise-en-Québec	2 582
			Municipalité de Wickham	9 624
			Municipalité du village de North Hatley	2 060
			Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-l'Or	7 973
			Municipalité régionale de comté de Roussillon	16 200
			Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François	1 094
			Réserve indienne des Abénaquis d'Odanak	820
			Ville d'Amos	6 895
			Ville de Brownsburg-Chatham	9 804
			Ville de Carleton-sur-Mer	1 451
			Ville de Chandler	1 250
			Ville de Coteau-du-Lac	3 261
			Ville de Côte-Saint-Luc	9 291
			Ville de Cowansville	10 000
			Ville de Gatineau	50 000
			Ville de Laval	25 000
			Ville de Lavaltrie	1 500
			Ville de Longueuil	4 753
			Ville de Marieville	2 491
			Ville de Mascouche	13 039
			Ville de Montréal	57 147
			Ville de New Richmond	7 068
			Ville de Saguenay	17 833
			Ville de Saint-Antoine	6 829
			Ville de Sherbrooke	38 722
			Ville de Terrebonne	20 000
	1.1.2.1 - Transportez-vert			174 680 \$
			Municipalité de Sainte-Barbe	10 037
			Municipalité de Sainte-Eulalie	7 609
			Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier	4 129
			Municipalité de Venise-en-Québec	7 301
			Municipalité du Village de Val-David	9 734
			Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-l'Or	7 572
			Ville de Candiac	8 000
			Ville de Chambly	7 638
			Ville de Lachute	5 995
			Ville de l'Assomption	3 385
			Ville de Percé	12 887
			Ville de Repentigny	46 766
			Ville de Rivière-Rouge	7 247
			Ville de Rosemère	6 875
			Ville de Saguenay	9 672
			Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	7 321
			Ville de Sainte-Catherine	3 386
			Ville de Sorel-Tracy	2 055
			Ville de Terrebonne	7 069
	1.6.1.1 - Soutenir la récupération et la valorisation de la chaleur			1 000 000 \$
			Ville de Saint-Félicien	1 000 000
	1.6.2.1 - Programme Chauffez vert			1 534 \$
			Municipalité de Saint-Prospère	1 534
	1.6.2.2 - Programme ÉcoPerformance - Bâtiments			140 278 \$
			Municipalité de la paroisse de la Doré	9 000
			Municipalité de Saint-Stanislas	5 950
			Municipalité les Cèdres	16 879
			Municipalité régionale de comté de Montcalm	20 040
			Ville de Bromont	6 541
			Ville de Rimouski	70 937
			Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	10 933
	Total - Plan pour une économie verte 2021-2026			1 764 327 \$

Ministère ou partenaire	Activité spécifique	Nom du programme	Nom du bénéficiaire	Subvention octroyée
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)				1 606 629 \$
MAMH	Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020			
	2.2 - Programme pour le développement durable des collectivités			78 403 \$
			Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska	3 736
			Municipalité régionale de comté Le Granit	4 584
			Ville d'Amqui	5 531
			Ville de Beloeil	2 775
			Ville de Drummondville	12 500
			Ville de Louiseville	8 027
			Ville de Trois-Rivières	41 250
	2.3 - Soutien à l'intégration de l'adaptation aux Plans d'action sur les changements climatiques à la planification municipale			340 197 \$
			Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton	5 723
			Municipalité régionale de comté de Mékinac	32 212
			Municipalité régionale de comté de Minganie	15 863
			Municipalité régionale de comté de Rimouski-Neigette	29 382
			Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville	50 000
			Municipalité régionale de comté le Fjord-du-Saguenay	30 193
			Ville d'Amqui	15 067
			Ville de Candiac	12 500
			Ville de Drummondville	11 757
			Ville de Laval	37 500
			Ville de Québec	75 000
			Ville de Saint-Bruno-de-Montarville	12 500
			Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	12 500
	2.4 - Soutien aux municipalités dans la mise en place de système de gestion des eaux de pluie			1 188 029 \$
			Municipalité de Notre-Dame-du-Portage	11 827
			Municipalité de Vallée-Jonction	29 068
			Ville de Lac-Delage	64 528
			Ville de Laval	248 766
			Ville de Montréal	375 500
			Ville de Québec	205 235
			Ville de Shawinigan	3 106
			Ville d'Otterburn Park	250 000
	Total - Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020			1 606 629 \$
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)				2 647 437 \$
MELCC	Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020			
	2.1 - Programme Climat-municipalités			2 617 437 \$
			Municipalité d'Adstock	4 536
			Municipalité de Chelsea	14 365
			Municipalité de la paroisse de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	20 125
			Municipalité de Saint-Cuthbert	40 800
			Municipalité de Sainte-Luce	15 830
			Municipalité les Îles-de-la-Madeleine	6 508
			Municipalité régionale de comté de Bellechasse	8 370
			Municipalité régionale de comté de Joliette	168 196
			Municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie	154 750
			Municipalité régionale de comté de Montmagny	694
			Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges	79 457
			Municipalité régionale de comté Des Jardins-de-Napierville	356 817
			Ville de Gatineau	249 375
			Ville de Magog	165 189
			Ville de Montréal	585 202
			Ville de Québec	249 874
			Ville de Shawinigan	25 000
			Ville de Trois-Rivières	127 750
			Ville Saint-Sauveur	344 602
	Total - Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020			2 617 437 \$
	Plan pour une économie verte 2021-2026			
			4.2.3.2 - Coopération climatique municipale	30 000 \$
			Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska	15 000
			Ville de Baie-Saint-Paul	15 000
	Total - Plan pour une économie verte 2021-2026			30 000 \$
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)				313 985 \$
MSSS	Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020			
	26.2 - Soutien à la stratégie québécoise de réduction des pollens dans une perspective de Plan d'action sur les changements climatiques			23 237 \$
			Ville de Montréal	23 237
	Total - Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020			23 237 \$
	Plan pour une économie verte 2021-2026			
			3.1.1.3 - Mise en oeuvre de la stratégie pollen	290 748 \$
			Municipalité régionale de comté La Haute-Côte-Nord	33 954
			Ville de Chambly	34 698
			Ville de Laval	35 000
			Ville de Longueuil	29 643
			Ville de Montréal	87 453
			Ville de Saint-Colomban	35 000
			Ville d'Otterburn Park	35 000
	Total - Plan pour une économie verte 2021-2026			290 748 \$
Ministère des Transports (MTQ)				357 972 \$
MTQ	Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020			
	15.1 - Programme visant la réduction des émissions de GES par le développement du transport intermodal (PREGTI)			312 972 \$
			Municipalité de Grande-Vallée	312 972
	Total - Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020			312 972 \$

Ministère ou partenaire	Activité spécifique	Nom du programme	Nom du bénéficiaire	Subvention octroyée
MTQ	Plan pour une économie verte 2021-2026	1.1.2.1 - Écocamionnage		45 000 \$
			Ville de Beauceville	10 000
			Ville de Longueuil	10 000
			Ville de Saint-Georges	12 500
			Ville de Saint-Pie	12 500
	Total - Plan pour une économie verte 2021-2026			45 000 \$
Total général				6 704 524 \$

Données au 28 février 2023

Analyse, rapport, évaluation de la pertinence de la pérennisation des programmes RénoVert et Rénoclimat.

Le programme RénoVert n'existe plus. En ce qui concerne le programme Rénoclimat, il a fait l'objet d'une évaluation en 2022. Celle-ci peut être consultée au lien suivant :

https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/evaluation-programmes/Renoclimat_Rapport-evaluation_2022.pdf

Ce programme est d'ailleurs inscrit dans la mesure 47.11 du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique « Améliorer les programmes d'aide financière en rénovation et en construction écoénergétiques ».

**QUESTION PARTICULIÈRE N°6
MRNF**

Pour chacun des programmes suivants, pour 2022-2023, veuillez fournir la liste et le détail des projets subventionnés, le pourcentage des sommes accordées à l'administration de chacun des programmes, s'il y a lieu, le nombre d'ETC affectés à chacun des programmes ainsi que la masse salariale, la liste des bénéficiaires pour chacun des programmes en incluant le nom de l'organisme ou de l'entreprise, le montant, et la date de l'octroi de l'aide du programme et le but du projet :

- A) Programme Novoclimat**
- B) Programme Rénoclimat**
- C) Programme d'aide à l'implantation de mesures efficaces dans les bâtiments**
- D) Programme d'aide à l'innovation en énergie (paie)**
- E) Programme d'aide à l'installation d'équipements solaires opérationnels**
- F) Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage (projet pilote)**
- G) Programme d'appui au secteur manufacturier**
- H) Programme d'optimisation en réfrigération (opter) :**
 - I. Volet arénas et centres de curling ;**
 - II. Volet supermarchés ;**
 - III. Volet agroalimentaire (projet pilote).**
- I) Programme de réduction de la consommation de mazout lourd ;**
- J) Programme Écomobile (projet pilote) ;**
- K) Programme Éconologis ;**
- L) Technoclimat — programme de démonstration des technologies vertes visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre**

Programme / Intervention	Nombre d'interventions	Aides (k\$)
A) Programme Novoclimat – volet Grands bâtiments multilogements Programme Novoclimat – volet Maison Programme Novoclimat – volet Petits bâtiments multilogements	950 unités 309 maisons 127 unités	3 555
B) Programme Rénoclimat Chauffez vert - Conversion de systèmes de chauffage dans le secteur résidentiel	41 355 10 451	19 889 13 721
D) Programme d'aide à l'innovation en énergie (a été remplacé en octobre 2013 par le programme Technoclimat)	s. o.	s. o.
K) Éconologis - volet 1 (adresses où il y a visite de sensibilisation) Éconologis - volet 2 (adresses où il y a installation de thermostats)	3 484 180	1 263
L) Programme Technoclimat	12	27 265

Notes :

1. Seuls les programmes existants sont présentés ci-dessus.
2. L'ensemble des programmes en transition énergétique sont présentés sur le site Internet suivant : <https://mern.gouv.qc.ca/transition-energetique/>
3. Les frais d'administration : voir à la page 50 du Rapport annuel de gestion 2021-2022 accessible au lien suivant : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/energie-ressources-naturelles/publications-adm/rapport-annuel-de-gestion/RA-annuel-gestion-2021-2022-MERN.pdf>

QUESTION PARTICULIÈRE N°10
MRNF

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subvention, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2022-2023 :

- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;
- b) le nom du ou des organismes bénéficiaires ;
- c) le montant qui leur a été accordé.

Éconologis	853 477
Expertbâtiment services-conseils inc.	799 154
Pro-Lec Inc.	31 780
Valko Électrique inc.	22 542
Écopformance	1 748 097
98946 Canada inc.	13 764
Alimentation Christian Verreault inc.	19 875
Alimentation Coaticook [1986] inc.	12 947
Alimentation Laroche & Fils inc.	13 805
Alimentation Lebel inc. (Métro)	19 140
Alimentations Béchar inc.	10 750
Bishop's Collège School	26 250
Caisse Desjardins des Rivières de Québec	9 750
Caisse Desjardins du Haut-Richelieu	7 595
CEGEP de la Gaspésie et des Îles	64 911
CEGEP de Lévis	34 500
Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay (CSS des Rives-du-Saguenay)	4 593
Centre intégré univ. santé et serv. sociaux Saguenay-Lac-St-Jean	(8 985)
Compagnie d'assurance-vie Manufacturers, La	76 924
Complexe 2 Glaces Honco	19 500
Coopérative des consommateurs de Lorette	9 862
Desjardins sécurité financière, compagnie d'assurance vie	30 000
Développement Olympec inc.	11 044
Énergir, Chaleur et Climatisation Urbaines, s.e.c.	101 063
Espace Montmorency (9316-5363 Québec inc.)	102 375
Famille Lacoste inc.	15 750
Frontenac Hôtel LP	64 875
Gestion Famille Déziel inc.	9 862
Gestion Masson St-Pierre inc.	16 125
HAC Square s.e.c.	29 381
Hôtel Quartiers Dix 30 s.e.c.	28 000
IGA Deschênes (2731-7254 Québec inc.)	25 440
IGA des Sources Cap-Rouge	14 080
IGA Jean XXIII (9045-9827 Québec inc.)	16 035
Industrielle alliance, assurance et services financiers inc.	18 500
Industries Associées de l'acier Ltée, Les	14 486
Kronos Canada inc.	98 750
Kruger Trois-Rivières S.E.C.	298 771
Marché Aylmer inc.	9 367
Marche Central C.J.C. Ltée	24 656
Marché de la Concorde	9 862
Marché Denigil [1984] inc.	14 794
Marché du Faubourg Sainte-Julie inc.	(789)
Marché famille Mondor inc.	16 125
Marché IGA Extra Shawinigan	16 875
Marche J.C. Messier inc.	49 311
Marché Kelly Maloney inc.	9 607
Marché Lambert et frères inc.	14 063
Marché Plouffe Bromont inc.	(240)
Marché Plouffe Sherbrooke inc.	9 862
Marché S. Albert inc.	9 862
National Silicates	131 483

Produits Kruger S.E.C.	149 770
Rio Tinto Aluminium	(94 259)
Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)	41 494
Super Marché Clément Nicolet inc.	15 119
Supermarché André-Grasset inc.	24 656
Supermarché Anjou inc.	9 862
Supermarché J.C.J. Plouffe inc.	9 622
Supermarché J.P.V. Plouffe inc.	(240)
Supermarché Laroche [1991] inc.	13 805
Supermarché Laurier	14 550
Supermarché Mascouche	9 862
Syndicat de la copropriété Le Métropol, Le	9 308

Novoclimat	3 700 790
-------------------	------------------

8589356 Canada inc.	1 500
9046-6962 Québec inc. (Construction Serge Brouillette)	100 000
9074-6066 Québec Inc. (Les Maisons Roco)	1 500
9098-9583 Québec inc. (Les Maisons Logitech)	20 000
9119-0009 Québec inc. (Construction Jeannot Dubé)	2 500
9178-4116 Québec Inc. (Diamir Construction)	1 500
9246-4783 Québec inc.	1 500
9256-7874 Québec inc. (Construction Martin Morin)	1 500
9281-2676 Québec inc. (Construction Thibodeau)	17 500
9291-5578 Québec inc. (Accès Habitation)	5 000
9322-3121 Québec inc. (Habitations Voyer-Villas Cité Mirabel)	10 000
9346-0400 Québec inc.	53 340
9394-6556 Québec inc. (Prima Concept)	2 500
9396-3908 Québec inc.	10 200
9403-4030 Québec inc.	10 000
9431-2527 Québec inc.	10 200
9435-3133 Québec inc.	33 150
9442-2078 Québec inc.	2 835
9457-0702 Québec inc.	2 860
André Rousseau Construction inc.	3 000
B.L. Écoconstruction Inc. (Belvedair) (inactif)	32 500
B.T.L. Immobiliers inc.	3 000
Centre Inter-Section	53 920
Clempro Construction Inc.	1 500
Construction Denis Joly & Fils Inc.	4 500
Construction Duréco inc.	4 500
Construction et Rénovation Claude Martin inc.	95 000
Construction Innovation Eco-Concept inc.	2 500
Construction Maurice Bilodeau inc.	32 500
Construction Mckinley inc.	52 500
Construction Qualité-Confort inc.	10 000
Construction Rochette inc.	42 500
Construction Roy Proulx inc.	1 500
Construction Serge Rhéault inc.	4 500
Construction Sipro inc.	1 500
Construction St-Antoine inc.	1 500
Construction Vert Nature inc.	3 000
Construction Voyer inc.	5 000
Constructions Beaubois inc.	7 500
Constructions Magco inc.	4 000
Constructions Nicolas Bellegrade inc., Les	25 000
Constructions Raymond & fils inc., Les	1 500
Constructions Serge Pouliot inc.	3 000
Constructions Trait-Carré Inc., Les	2 500
Coop La Joie de Rosemont	138 555
Coopérative de solidarité en habitation du Ruisseau Weedon	51 250
Coopérative d'habitation des Prés	6 800
Coopérative d'habitation Harmonie-Rive Gauche	92 200
Coopérative D'habitation Qurtuba	2 000
Coopérative Habit-Action 81	154 420
De Vallières Construction inc.	1 500
Écohabitations Boréales inc.	8 000
Ensoleilvent	41 235
Entreprises Réjean Goyette inc., Les	10 000
Envol Programme d'aide aux jeunes mères	12 260

Envol Programme d'aide aux jeunes mères, L'	18 900
Ger-Ro Construction inc.	1 500
Gestion immobilière F2	25 865
Gestion Kubrik inc.	11 750
Groupe Demontigny Construction inc.	7 500
Groupe Lions Immobilier inc.	2 000
Habitations Bouladier inc., Les	15 000
Habitations communautaires Mainbourg, Les	148 855
Habitations de l'Outaouais métropolitain	293 450
Habitations Dégelis inc., Les	32 000
Habitations des aînés de Chandler	57 990
Habitations l'Envolée de Laval	55 510
Habitations l'Équerre inc.	90 515
Habitations Luciano Grilli inc., Les	1 500
Habitations populaires du Parc Extension [HAPOPEX], Les	92 000
Habitations Voyer domaine de la pointe inc.	25 000
Havre Paulois, Le	39 900
Horizon pour Elle inc.	14 000
Immobilier Station 7 - B inc.	85 800
Immobilier Station 7 - C inc.	84 500
J.P. Rhéaume [1994] inc.	38 340
Logements Handi-Cité	51 155
Logisplus	235 905
Maisons Laprise inc.	36 000
Mcclure Construction Inc.	7 500
Oasis des Lacs - Coop de solidarité, L'	38 660
Office d'habitation de la Vallée de la Coaticook	61 425
Office d'habitation des Maskoutains et d'Acton	86 980
Office municipal d'habitation des Îles-de-la-Madeleine (OHM)	26 000
Résidence du Verger inc., La	47 085
Solutions Résidentielles Leblanc inc.	1 500
Toit en Réserve inc., Un	34 480
Trémä Signature inc.	5 000
UrbanÉCO inc.	12 000
Particuliers	711 000

Rénoclimat

30 559 783

10590584 Canada ltd.	5 280
119983 Canada Ltée	1 210
12470951 Canada Inc.	2 780
13208231 Canada inc.	1 225
13367550 Canada Inc.	1 680
27-33 René-Lévesque, Le	2 440
7576137 Canada Inc.	840
8075646 Canada Inc	3 070
9005-8983 Québec inc.	855
9045-8803 Québec inc.	2 045
9098-9369 Québec inc.	1 600
9118-5108 Québec inc.	1 620
9132-6173 Québec inc.	3 890
9211-9015 Québec inc.	1 750
9223-2057 Québec inc.	14 500
9230-6612 Québec inc.	2 770
9252-0261 Québec inc.	1 115
9287-2126 Québec inc	3 375
9377-0360 Québec Inc.	5 850
9394-5640 Québec Inc.	1 470
9398-9085 Québec Inc.	420
9404-1951 Québec inc.	1 640
9405-8443 Québec inc.	1 935
9413-0473 Québec Inc.	15 605
9435-1228 Quebec inc.	4 585
9439-4780 Québec inc.	760
9445-7900 Québec inc.	2 835
9459-6731 Québec inc.	1 320
9463-2825 Québec inc.	4 710
9864156 Canada inc.	8 345
A3g Immobilier Inc	5 790
Asteria, Soins, Santé, Sport inc.	180

Avicobel inc.	1 180
Aviculture Kdem Inc.	100
AXP Investissement inc.	12 135
Axwell Groupe S.e.c	7 420
Barrette et frères S.E.N.C.	4 100
Bengerman S.E.N.C.	2 010
Céramique Moderne inc	1 920
Condo Jean-Royer G	2 440
Condominium 6791 Place d'Antioche	720
Condominium Du Ruisseau	3 840
Condominium Jean Royer D	360
Construction Gsn inc.	2 455
Coopérative d'habitation "Le 751" (Montréal)	3 795
Coopérative d'habitation Alfred-Rouleau [Montréal]	1 980
Coopérative d'habitation Angoulême [Chicoutimi]	24 805
Coopérative d'habitation Du Chez-Soi	6 730
Coopérative d'habitation la co-optation [Montréal], La	4 635
Cooperative d'habitation La Voliere De Jonquiere	240
Coopérative d'habitation les optimistes de Longueuil	6 960
Coopérative d'habitation Qurtuba	4 060
Coopérative d'habitation Reboul	7 320
Coopérative d'habitation Saint-Louis-de-Gonzague	4 156
Cooperative d'habitation Sault-Au-Récollet (Montréal)	850
Coopérative d'habitation Zoé (Québec)	1 760
Copro S.L.R. 1591	1 260
Copropriete 4335 Rue Martin	720
Copropriété du 648 à 654 Sébastien	1 320
CREAconcept construction inc	1 450
Cyclades Gestion de Projet inc.	405
Danco Construction 2016 Inc	6 740
Domaine Des Berges Phase 1	660
Domaine Tulipe	910
Dorem Leanor inc.	23 525
Écoénergie3r inc.	1 635
Entreprise Canusasia inc.	2 325
Entreprises Fortin Tremblay et fils inc., Les	980
Entreprises immocp inc., Les	5 355
Équiporc inc.	1 550
Érablière 3000 S.E.N.C., L'	900
Erabliere Dell Hit S.e.n.c	955
FB Immobilier inc.	1 360
Ferme Beaudoin & fils S.E.N.C.	775
Ferme Beaujo S.E.N.C.	780
Ferme Beauprés Enr.	860
Ferme Belhorizon inc.	1 925
Ferme Berthelaise inc.	780
Ferme Claula enregistrée	1 205
Ferme Erisa inc.	1 340
Ferme Et Pisciculture Lac En Ville, S.e.n.c.	1 020
Ferme Falika inc.	2 545
Ferme Fol-Épi S.E.N.C.	881
Ferme Franclau inc., La	450
Ferme François Beaudry inc.	515
Ferme G.M. Lebel inc.	860
Ferme Germa inc.	860
Ferme Gijamika inc.	860
Ferme Guy À. Guindon Et Fils Senc	1 440
Ferme Jamic S.E.N.C.	1 600
Ferme Jébelle Lapointe inc.	860
Ferme Karona inc.	3 530
Ferme Magascar inc.	1 435
Ferme Marikev S.E.N.C.	1 800
Ferme Marquis Roussin inc.	2 150
Ferme Mira SENC	2 400
Ferme mise-à-porc S.E.N.C.	2 675
Ferme Mojac inc.	1 200
Ferme Phénix 2020 inc.	1 200
Ferme Robert Desrosiers et Fils inc.	665
Ferme Rouanne S.E.N.C.	965

Fermes N Fournier - Ca Parent inc., Les	3 660
Fiducie familiale Boissonneault-Mat	1 445
Fiducie Residentielle Boiteau-Viau	395
Fondation Mgr Léonce Bouchard inc., La	4 023
Fondation Victor Cloutier inc.	725
Forestiers Blais inc., Les	815
Gala immobilier inc.	600
Gaston Provost Inc.	1 285
Gd Groupe Immobilier Inc.	2 880
Gestion 1139	25 220
Gestion Ajvac inc	4 500
Gestion Bernaud inc.	900
Gestion Blmd Inc.	5 290
Gestion Chloé Pronovost Lelièvre inc.	360
Gestion Girard & Laborde inc.	5 150
Gestion Habitation Lz Inc.	365
Gestion ImmoAccord inc.	815
Gestion J.D. Desrochers inc.	8 290
Gestion LL inc.	420
Gestion Louise Faucher inc.	1 845
Gestion Murcia inc.	2 115
Gestion Romax inc.	6 265
Gestion Rousseau Dubé Inc	5 830
Gestion Spinnaker inc.	6 074
Gfi 2d	3 795
Groupe Immobilier CCGR inc.	1 395
Gustave Dion & Fils Ltee	3 770
Immeubles Aquitaine inc., Les	2 295
Immeubles Emond Dumas inc., Les	2 235
Immeubles GNS Inc., Les	1 200
Immeubles Lga Inc.	3 445
Immeubles Lucie Canuel Inc.	840
Immo TF s.e.n.c.	5 505
Immobilier Marieyan Inc.	4 855
Immobilier RV Inc	2 115
Immobilier Turgeon Lefebvre Inc.	2 295
Investissements Michel Guay	2 665
J.M.M. inc.	2 045
Jardins de Louis-Alexis s.e.n.c., Les	770
Le Sanctuaire Du Mont-Saint-Hilaire Phase 1	240
Les Condos Fleuris	360
Lessard Pellerin Immobilier Inc.	3 495
Locaux 360 inc.	4 700
Maison d'Hébergement Jeunesse Roland-Gauvreau	2 985
Marie-Josée Lavoie Sprcp inc.	1 200
Mojo Immobilier inc.	3 220
Office d'habitation Rimouski-Neigette	37 230
Pic-Bois Design inc.	3 820
Placements Novocem Inc.	1 885
Placements S.R.S.-Roy inc.	5 235
Projets M & Co Inc.	15 350
Résidence Ange Marie, s.e.n.c.	680
Résidence au Coeur de Bellechasse inc., La	1 620
SDC 90,92 et 94, Rue Phelan, Saint-Colomban	1 610
St-Jean Route De L'église Inc	5 705
Syndicat de copropriétaires le 715 Belvédère	420
Syndicat de copropriété 4448-4450 Avenue Earnscliffe	430
Syndicat de copropriété 4668-4670 de Grand-Pré	735
Syndicat de copropriété 751,755,759 René-Lévesque O Ilot des Laurentides	850
Syndicat de copropriété Du 1120 Du Sauvignon	180
Syndicat de copropriété du 3056 au 3060 Mont-Royal Est a Montréal	180
Syndicat de copropriété du 3236, 3238, 3240, Mont-Royal Est	1 750
Syndicat de copropriété Les sentiers du Lac II	450
Syndicat de copropriétés 10176 @ 10188 Pr. Des Riverains	1 905
Syndicat de la copropriété Les Condos Sivel Phase I	460
Syndicat de la copropriété "Les ilots du havre 1849"	960
Syndicat de la copropriété "sentiers Du Lac II"	3 810
Syndicat de la copropriété # 037 René Labelle	3 040
Syndicat de la copropriété 1661, rue Dézéry	2 550

Syndicat de la copropriété 1845 Woodland	360
Syndicat de la copropriété 2095 À 2099 Rue Saint-Germain, Montréal	1 820
Syndicat de la copropriété 2213-2217 Rouen	1 225
Syndicat de la copropriété 3960-3978 Claude-Mouton	1 185
Syndicat de la copropriété 3975 Bannantyne	1 200
Syndicat de la copropriété 4223-4225 Av. Marcil	300
Syndicat de la copropriété 4355 St-Kevin	1 640
Syndicat de la copropriété 4570 et 4572 rue Berri, Montréal	420
Syndicat de la copropriété 4618, 4620 et 4622 rue Clark, à Montréal	1 030
Syndicat de la copropriété 7373, Rue Lajeunesse	2 230
Syndicat de la copropriété Carré Saint-Jacques 3b	480
Syndicat de la copropriété de la Chancellerie 3104	1 695
Syndicat de la copropriété du 2012, 2014, 2016 Boulevard Gouin Est	895
Syndicat de la copropriété du 2714 et 2716 des Soissons, Montréal	870
Syndicat de la copropriété du 329 et du 331 Gouin Est	480
Syndicat de la copropriété du 357-359 4e Rue	780
Syndicat de la copropriété du 4400-4402 Marcil a Montréal	1 680
Syndicat de la copropriété du 4526 et 4528 de l'avenue Oxford à Montréal	1 495
Syndicat de la copropriété du 4532, 4534 et 4536 rue Boyer, à Montréal	385
Syndicat de la copropriété Du 80 Joseph-Hamelin	2 415
Syndicat de la copropriété Du 840 @ 852, Rue St-André	1 510
Syndicat de la copropriété du 8813-8815 Foucher, Montréal	180
Syndicat de la copropriété Du 9300-9340 De Marseille - 2995 Aubry, La	2 940
Syndicat de la copropriété du Lot 65	2 355
Syndicat de la copropriété Jardins De Nantes 3 800 550	1 050
Syndicat de la copropriété Jardins De Nantes 3 973 791	2 300
Syndicat de la copropriété Jardins de Nantes 3776120	3 910
Syndicat de la copropriété Jardins de Nantes 3848749	1 470
Syndicat de la copropriété Jardins De Nantes 3940790	4 850
Syndicat de la copropriété Le Victorien Du Sud Phase 6	360
Syndicat de la copropriété Les Cours Galt	4 875
Syndicat des condos 6609 Et 6611 14ième Avenue, Montréal	460
Syndicat des copropriétaires 865, avenue des Jesuites, Québec	4 020
Syndicat des copropriétaires Place Leon Méthot	2 900
Syndicat des copropriétaires "Parc Chouinard, phase 3"	180
Syndicat des copropriétaires 612 À 618 René-Lévesque, St-Eustache	720
Syndicat des copropriétaires 6841 à 6847 rue Lamont	1 260
Syndicat des copropriétaires Angus II	2 415
Syndicat des copropriétaires condominium Labadie Hutchison	1 215
Syndicat des copropriétaires condos 5870 Marion	720
Syndicat des copropriétaires Condos Des Laurentides	1 465
Syndicat des copropriétaires De 3393-95-97-99 Jos A Descarries	1 740
Syndicat des copropriétaires De Appartements 26e rue 668-670-672-674	120
Syndicat des copropriétaires De Appartements 679 26e Rue 673-675-677-679	480
Syndicat des copropriétaires de la copropriété Co-Toît, Le	1 290
Syndicat des copropriétaires de l'Association 4255, Le	240
Syndicat des copropriétaires des condos 955, 965 Jovette-Bernier, Le	2 450
Syndicat des copropriétaires des Maisonnettes du Golf 1357	480
Syndicat des copropriétaires du 2165 Grand Trunk, Montréal	1 080
Syndicat des copropriétaires du 2321 au 2331 du Versant	1 595
Syndicat des copropriétaires Du 2337 Au 2349 Le Versant	1 260
Syndicat des co-propriétaires du 2385 René-Laennec	180
Syndicat des copropriétaires du 2599 à 2609 Jeanne-d'Arc	720
Syndicat des copropriétaires du 4005, 4007, 4009, Carré Bernard Boisbriand	1 395
Syndicat des copropriétaires du 4272- 74 Parthenais À Mtl	975
Syndicat des copropriétaires du 4280 Louis-Lacroix	2 100
Syndicat des copropriétaires du 4401-5 Laval	370
Syndicat des copropriétaires du 5137, 5139 et 5141 Casgrain	1 555
Syndicat des copropriétaires du 5249 à 5253, 2ème Avenue, Montréal	1 041
Syndicat des copropriétaires du 6080 Au 6088 La Fontaine	1 995
Syndicat des copropriétaires du 6384-6388 Chambord	1 070
Syndicat des copropriétaires du 667-668	1 090
Syndicat des copropriétaires du 693, 695, 697 Germaine Guèvremont	815
Syndicat des copropriétaires du 7215 de Châteaubriand, Montréal	1 140
Syndicat des copropriétaires du 7698 Lajeunesse	2 400
Syndicat des copropriétaires du 800-802 Argyll, Sherbrooke	420
Syndicat des copropriétaires du 810, avenue de Levis, Québec	2 700
Syndicat des copropriétaires du 9950, 9952, 9954 Laverdure, Montréal	2 200
Syndicat des copropriétaires du condo 1648	300

Syndicat des copropriétaires du condominium 1502, Le	540
Syndicat des copropriétaires Du Parc-Des-Rapides	1 035
Syndicat des copropriétaires Jardins De L'écluse	600
Syndicat des copropriétaires Le 8588 avenue de Laval	1 515
Syndicat des copropriétaires Les Résidences Bois St-Louis Phase 1 enr.	8 460
Syndicat des copropriétaires Du Condo Campus 145 Sigouin	1 525
Syndicat Des Jardins De L'anse	1 565
Syndicat Des Propriétaires Groupe Du 800	7 305
Syndicat du 130 Marcel-R-Bergeron	2 205
Syndicat du 338 Rue De La Rivière	3 775
Syndicat du général de Bourlamaque	1 010
Syndicats des copropriétaires du 104A à D, rue de la Verrerie	1 415
Syndicat de la copropriété domaine de Montarville 532-1	1 030
Particuliers	29 892 228

Technoclimat	2 523 177
---------------------	------------------

Corporation Bearstream inc.	155 000
Degré Positif	80 010
Nemaska Lithium inc.	29 667
Nouveau Monde Graphite inc.	1 050 000
Sollum Technologies inc.	850 000
Technologie Genset-Synchro inc.	81 000
Technologies HaiLa inc., Les	125 000
Tugliq énergie S.A.R.F.	152 500

Triphasé	456 085
-----------------	----------------

9010-5461 Québec inc. (Argousseraie Quénébro)	166
9333-7285 Québec inc. (Centre Jardin Lac Pelletier)	18 750
Agri-Bienco inc.	16 924
Entreprise Gendron-Benoit	686
Érablière Carbonneau (Carbonneau, Michel)	9 157
Érablière du Chevreuil inc.	58 919
Ferme de l'Éclatière inc., La	35 287
Ferme des Pins 1919 inc.	14 738
Ferme des ruisseaux Michèle Legault enrg.	72 591
Ferme Hébertoise inc.	936
Ferme La Chaleureuse s.e.n.c.	8 779
Ferme Lait'xcellence inc.	13 991
Ferme Luc et P-H Seers inc.	3 039
Ferme Pascal Binette inc.	22 387
Ferme Sameray inc.	7 313
Ferme Sylvain Simard	18 750
Groupe duo-lait S.E.N.C.	62 500
Jardins A. Guérin et fils inc., Les	28 674
Kanach Canada inc.	62 500

Valorisation des rejets thermiques	474 563
---	----------------

Ville de Québec	186 195
Ville de Saint-Félicien	288 368

Autres - par mesures du Plan directeur en Transition, Innovation et transition énergétique	12 724 582
---	-------------------

45. Réviser la réglementation sur l'efficacité énergétique des appareils	91 862
Association canadienne de normalisation	91 862

54. Élaborer un plan de transformation du marché pour les principaux composants des bâtiments et soutenir les technologies phares	2 220 455
Centre d'excellence en efficacité énergétique	2 220 455

60. Financer un projet de divulgation volontaire des données énergétiques des bâtiments	189 999
Boma Québec	189 999

81.1. Favoriser les énergies renouvelables sur site dans les bâtiments des réseaux autonomes et isolés	4 087 912
Kativik Municipal Housing Bureau	4 087 912

108. Lancer des offres de financement remboursable adaptées aux différentes clientèles	138 194
Distributions SOFIAC s.e.c.	110 694
Fonds Climat du Grand Montréal (FCGM)	27 500
114. Acquérir des données et effectuer des recherches	39 911
Institut National de la recherche scientifique	39 911
116. Financer la production d'un état annuel de l'énergie et la tenue annuelle d'un séminaire sur la transition énergétique	25 000
HEC Montréal	25 000
126.1. Mener une campagne annuelle d'information auprès de la population	700 000
Vivre en Ville: le regroup. pour le dévelop. urbain, rural et villageois viable	700 000
128.2. Financer des projets d'éducation et de mobilisation sur la transition et la sobriété énergétiques et participer à de tels projets	150 000
Ruche Solution de Financement, La	150 000
131. Lancer des concours qui s'adressent aux étudiants sous le thème de la transition énergétique	8 750
Association québécoise de la prod. d'énergie renouvelable [AQPER]	8 750
137.1. Accompagner les clientèles, déployer l'expertise et favoriser les nouvelles approches en transition énergétique	50 000
Institution royale pour l'avancement des sciences, L'	50 000
187.1. Documenter le potentiel et les enjeux liés à la production, la distribution et l'utilisation de l'hydrogène vert et des bioénergies et acquérir les connaissances nécessaires au développement économique de ces filières (MERN)	22 500
Propulsion Québec	22 500
192.1 Poursuivre le financement de projets de démonstration technologique (Programme Technoclimat)	5 000 000
Université du Québec à Trois-Rivières	5 000 000
Total général :	53 040 554

La liste des projets soutenus par le MELCCFP afin de remplacer des installations au mazout et aux produits pétroliers par des installations aux biocarburants, les montants investis et les GES évités.

Au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, le Bureau de la transition climatique et énergétique est responsable des activités de conversion énergétique.

Ce sont des projets en bioénergies et non en biocarburant. Si la question ne touche que les projets en biocarburant, il n'y en a aucun.

En date du 3 avril 2023, le programme Chauffez vert a permis quelques projets de conversion du mazout ou propane vers la bioénergie, pour des particuliers durant l'année 2022-2023 :

- Bois : 11 projets = 13 625 \$
- Électricité/bois : 2 projets = 2 550 \$
- Granules : 6 projets = 7 650 \$
- Électricité/granules : 1 projet = 1 275 \$

Entre l'année 2022 et 2023, le programme Bioénergies a accepté 78 dossiers visant à remplacer le mazout léger vers la bioénergie. L'aide financière accordée à ces projets a été de 9 M\$ environ et a permis de réduire 13 850 t GES/an. La liste des projets se trouve au lien suivant : [pmo-1-4-2-1c-programme-bioenergies.xlsx \(live.com\)](https://pmo-1-4-2-1c-programme-bioenergies.xlsx)

**QUESTION PARTICULIÈRE N°21
MRNF**

La liste des projets soutenus par le ministère afin de remplacer des installations au mazout et aux produits pétroliers par des installations au gaz naturel, les montants investis et les GES évités.

Veillez vous référer à la réponse de la question particulière 51 du 2^{ème} groupe d'opposition.

Pour chacun des programmes et des aides financières suivantes, mentionner le nombre d'interventions ou projets soutenus ainsi que le montant consenti par programme et aide financière et l'organisme responsable pour 2022-2023.

A) Aérotherme à condensation ; B) Aide financière à la rénovation ; C) Appui aux initiatives — Optimisation énergétique des bâtiments ; D) Chaudière à condensation ; E) Chaudière à efficacité énergétique intermédiaire ; F) Chaudière à efficacité intermédiaire ; G) Chaudière à efficacité supérieure ; H) Chaudière efficace ; I) Chaudière à condensation ; J) Chauffe-eau ; K) Chauffe-eau à condensation ; L) Chauffe-eau à efficacité intermédiaire ; M) Diagnostic résidentiel mieux consommer ; N) Écomobile ; O) Éconologis ; P) Encouragement à l'implantation de mesures d'efficacité énergétique ; Q) Encouragement à l'implantation de mesures d'efficacité énergétique pour les grandes entreprises ; R) Équipement de réfrigération commerciale ; S) Études de faisabilité et simulations énergétiques ; T) Études de faisabilité et simulations énergétiques—grandes entreprises ; U) Géothermie ; V) Hotte à débit variable ; W) Idée ; X) Infrarouge ; Y) Nouvelles constructions efficaces ; Z) Novoclimat

AA) Piste ; BB) Produits économiseurs d'eau chaude ; CC) Programme d'aide à l'innovation en énergie (paie) ; DD) Programme d'optimisation en réfrigération (opter) — volet agroalimentaire ; EE) Programme d'optimisation en réfrigération (opter) — volet supermarchés ; FF) Programme d'aide à l'implantation de mesures efficaces dans les bâtiments ; GG) Programme d'aide à l'installation d'équipements solaires opérationnels ; HH) Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage (pilote) ; II) Programme d'appui au secteur manufacturier ; JJ) Programme d'optimisation en réfrigération — volet aréna et curling (opter) ; KK) Programme de démonstration des technologies vertes visant la réduction des émissions de GES (Technoclimat) ; LL) Programme de réduction de consommation de mazout lourd ; MM) Programme de système de chauffage solaire ; NN) Programme fenêtres Energy star® ; OO) Promotion des produits mieux consommer – Energy star® ; PP) Récupérateur de chaleur des eaux de douche ; QQ) Récupération de réfrigérateurs et congélateurs énergivores (Recyc-frigo) ; RR) Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments ; SS) Rénoclimatmc ; TT) Rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu ; UU) Rénovations écoénergétiques ; VV) Roulez électrique ; WW) Système combo ; XX) Thermostat électronique programmable ; YY) Thermostat programmable ; ZZ) Unité de chauffage à l'infrarouge.

Programme / Intervention¹	Nombre d'interventions	Aides (k\$)
O) Éconologis - volet 1 (adresses où il y a visite de sensibilisation)	3 484	1 263
Éconologis - volet 2 (adresses où il y a installation de thermostats)	180	
Z) Programme Novoclimat - volet GBM	950	3 555
Programme Novoclimat - volet Maison	309	
Programme Novoclimat - volet PBM	127	
KK) Technoclimat	12	27 266
SS) Rénoclimat	41 355	19 889
Chauffez vert - Conversion de systèmes de chauffage dans le secteur résidentiel	10 451	13 721
VV) 14.1 Roulez vert - Rabais à l'achat de véhicules électriques et bornes de recharge à domicile	46 688	202 581
14.2.3 Roulez vert - volet bornes de recharge au travail	1 921	4 648
Roulez vert - Volet Bornes de recharge en multilogement	1 971	4 896

1. Seuls les programmes existants sont présentés ci-dessus.

- A) Pour les programmes de Technoclimat et d'aide à l'innovation en énergie, fournir la liste des projets retenus en 2022-2023, le nombre de projets soumis, l'aide financière accordée, le coût total du projet, les GES ou joules économisés et une brève description du projet.
- B) Dans le cadre du programme Roulez vert, nombre et montant total des rabais accordés, ventilés par type de bénéficiaire (particuliers, entreprises, municipalités, ou obnl). Indiquer aussi le nombre de demandes et le montant total accordé depuis le début de ce programme.

A) PROGRAMME D'AIDE À L'INNOVATION EN ÉNERGIE

Le programme d'aide à l'innovation en énergie a été remplacé en octobre 2013 par le programme Technoclimat qui a intégré ses objectifs.

TECHNOCLIMAT

En 2022-2023, 12 projets ont été acceptés et 16 projets ont été soumis. Il est à noter que les projets ne sont pas nécessairement acceptés dans l'année où ils sont soumis.

Pour des raisons de protection de renseignements commerciaux, seuls les projets ayant été annoncés publiquement peuvent être mentionnés dans le cadre du présent exercice.

Brève description du projet	Aide financière accordée (k\$)
Usine de démonstration du procédé d'enrobage du graphite sphérique purifié	3 000,0
Usine de démonstration du recyclage des terres rares provenant des aimants permanents	3 000,0
Gestion de l'humidité et efficacité énergétique d'un environnement contrôlé	700,0
Démonstration d'un service ferroviaire fonctionnant avec une pile à l'hydrogène dans le contexte québécois	3 000,0
Sommes des aides accordées pour les 8 projets qui n'ont pas fait l'objet d'une annonce publique	17 565,5

- Il est à noter que les informations concernant le coût total des projets, le potentiel de réduction des émissions de GES et l'impact énergétique potentiel sont confidentielles.

B) PROGRAMME ROULEZ VERT

Types de participant	1 ^{er} avril 2022 au 28 février 2023		Cumulatif 2012 au 28 février 2023	
	Nombre de demandes acceptées	Montant d'aide financière versée (k\$)	Nombre de demandes acceptées	Montant d'aide financière versée (k\$)
Particuliers - véhicules	27 388	176 102	161 652	983 337
Particuliers - bornes	16 050	9 630	76 430	44 754
Municipalités - véhicules	124	744	1 090	7 024
Municipalités - bornes	1	1	2	1
Entreprises et OBNL - véhicules	2 467	15 710	14 638	81 556
Entreprises et OBNL - bornes	658	395	2 597	1 532
Entreprises – bornes au travail	774	4 377	4 085	20 390
Municipalités – bornes au travail	50	270	301	1 631
Particuliers – bornes multilogement	549	1 270	1 837	3 855
Entreprises – bornes multilogement	330	3 626	810	7 638

DANS LE CADRE DU PROGRAMME ROULEZ VERT, FOURNIR:

- A) Nombre et montant total des rabais accordés ventilés par type de bénéficiaire (particuliers, entreprises, municipalités, ou obnl);
- B) Nombre de rabais accordés par catégories dans le programme (véhicules entièrement électriques, hybrides rechargeables, etc.) et valeur totale de ces rabais;
- C) Toute note, étude ou analyse ayant mené à la réduction des rabais offerts par ce programme dans le cadre du budget 2023-2024;
- D) Évaluation des économies qui seront réalisées en 2023-2024 par la réduction des rabais offerts par ce programme;
- E) Évaluation de l'impact de la réduction des rabais offerts par ce programme sur la croissance du nombre de véhicules électriques sur les routes du Québec;
- F) Indiquer aussi le nombre de demandes et le montant total accordé depuis le début de ce programme.

DANS LE CADRE DU PROGRAMME ROULEZ VERT, FOURNIR:

- A) Nombre et montant total des rabais accordés ventilés par type de bénéficiaire (particuliers, entreprises, municipalités, ou obnl) du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023;

Bénéficiaire	Nombre de rabais	Montant d'aide financière
Entreprises	2 989	15 471 950 \$
Municipalités	125	744 600 \$
Particuliers	43 438	185 731 875 \$
OBNL et organismes	136	632 600 \$
Total général	46 688	202 581 025 \$

- B) Nombre de rabais accordés par catégories dans le programme (véhicules entièrement électriques, hybrides rechargeables, etc.) et valeur totale de ces rabais du 1^{er} avril 2022 au 28 février 2023;

Catégorie	Nombre de rabais	Montant d'aide financière
Borne à domicile	16 709	10 025 150 \$
Motocyclette électrique	29	58 000 \$
Motocyclette à vitesse limitée électrique	158	79 000 \$
Véhicule entièrement électrique	20 515	148 932 750 \$
Véhicule entièrement électrique d'occasion	69	265 000 \$
Véhicule hybride rechargeable	9 208	43 221 125 \$
Total général	46 688	202 581 025 \$

- C) Toute note, étude ou analyse ayant mené à la réduction des rabais offerts par ce programme dans le cadre du budget 2023-2024;

Aucune note ou analyse ayant mené à la réduction n'a été rendue publique.

- D) Évaluation des économies qui seront réalisées en 2023-2024 par la réduction des rabais offerts par ce programme;

Aucune économie ne sera réalisée en 2023-2024 par la réduction des rabais offerts par le programme Roulez vert, car il était déjà prévu que le montant des rabais décroîtrait graduellement.

Page 1 de 2

E) Évaluation de l'impact de la réduction des rabais offerts par ce programme sur la croissance du nombre de véhicules électriques sur les routes du Québec;

Aucune évaluation de l'impact de la réduction des rabais offerts par ce programme sur la croissance du nombre de véhicules électriques sur les routes du Québec n'a été rendue publique.

F) Indiquer aussi le nombre de demandes et le montant total accordé depuis le début de ce programme.

Le nombre de demandes acceptées depuis le début du programme jusqu'au 28 février 2023 est de 256 409.

Le montant des aides financières versées depuis le début du programme jusqu'au 28 février 2023 est de 1,12 MM\$.

**QUESTION PARTICULIÈRE N°64
MRNF**

Montant versé en 2022-2023 pour l'aide financière à l'installation d'une borne de recharge de 240 volts à domicile.

Le secteur de la Transition énergétique du MELCCFP a versé 10,03 M\$ en 2022-2023 pour l'aide financière à l'achat et l'installation d'une borne de recharge de 240 volts à domicile.

Bilan et budget octroyé sur le plan de l'efficacité énergétique en 2022-2023 et prévision pour 2023-2024.

La mise à jour du suivi du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec est réalisée périodiquement pour chacune des 15 feuilles de route et des 225 mesures, et ce, en collaboration avec les MO concernés et les distributeurs d'énergie. Ce suivi est disponible dans la section du site Web du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles portant sur la transition énergétique (<https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/plan-directeur-en-transition-energetique>).

**QUESTION PARTICULIÈRE N°66
MRNF**

Liste de tous les comités (avec des ministères, organismes ou tout autres partenaires) dont a fait partie le bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques en 2022-2023 en précisant le mandat pour chacun.

Le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques n'existe plus depuis le 1er avril 2017.

**QUESTION PARTICULIÈRE N°73
MRNF**

En ajoutant les mesures fiscales, les programmes d'Hydro-Québec et d'Énergir, ainsi que ceux du ministère, quelle est la somme combinée des déboursés du gouvernement pour soutenir la conversion du gaz naturel vers la biénergie pour les propriétaires de maisons et d'immeubles ?

Entre le 1^{er} avril 2022 et le 28 février 2023, un montant total de 5 550\$ a été dépensé par le volet « Passage à la biénergie électricité - gaz naturel » de Chauffez vert.